



Service public de collecte et d'élimination des déchets

Rapport sur le prix et la qualité du service

Année 2022



PEISEY-NANCROIX

LA PLAGNE TARENTAISE

LANDRY

AIME-LA-PLAGNE

SOMMAIRE

PREAMBULE	4
LEXIQUE.....	4
CARACTERISATION DU SERVICE	5
CONTEXTE	5
EVENEMENTS MARQUANTS 2022.....	6
LA PRE-COLLECTE	7
LES CONTENEURS SEMI-ENTERRES.....	7
LES BACS ROULANTS	8
LES CAPACITES DE STOCKAGE POUR LES OMR	8
LES CAPACITES DE STOCKAGE POUR LE MULTIMATERIAUX	8
LES CAPACITES DE STOCKAGE POUR LE VERRE	8
LE STOCKAGE DU CARTON	9
POINTS BLOQUANTS ET PERSPECTIVES	9
LAVAGE DES CSE.....	9
LA COLLECTE	10
LE SERVICE DE COLLECTE EN REGIE.....	10
LES VEHICULES	11
ÉTAT DU PARC DE VEHICULES.....	12
LE GARAGE	13
L'ÉQUIPE DE COLLECTE	13
LES CHAUFFEURS	13
COLLECTE EXTERNALISEE : LE VERRE.....	15
COLLECTE EXTERNALISEE : LES CARTONS PROFESSIONNELS.....	15
LE TRANSFERT ET LE TRANSPORT	16
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU QUAI DE TRANSFERT	16
LE HAUT DE QUAI	16
LE BAS DE QUAI.....	17
LES TONNAGES TRANSITANT SUR LE SITE	17
LE REMPLISSAGE DES SEMI-REMORQUES.....	18
LE TRAITEMENT	19
ORDURES MENAGERES RESIDUELLES (OMR)	19
MULTI MATERIAUX.....	22
VERRE.....	25
LES CARTONS PROFESSIONNELS.....	26

GENERALITES	27
LA DECHETTERIE DE VALEZAN	30
LA DECHETTERIE DES BOUCLETS.....	32
BILAN DES DECHETTERIES	34
LES MISSIONS SUPPLEMENTAIRES	35
COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE-A-PORTE.....	35
COLLECTE DES VETEMENTS.....	35
BILAN FINANCIER.....	37
GENERALITES	37
LES COUTS PAR FILIERE.....	38
BILAN REGLEMENTAIRE	39
RAPPEL DES OBJECTIFS REGLEMENTAIRES	39
LES RESULTATS	39
COMMENTAIRES.....	41

PREAMBULE

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2022.

LEXIQUE

OMA : Ordures Ménagères et Assimilées. Cela comprend les ordures ménagères résiduelles (OMR) ainsi que les déchets recyclables (tri et verre) auxquels s'ajoutent les déchets pouvant être assimilés à des déchets ménagers produits par les entreprises.

OMr : Ordures Ménagères Résiduelles. Cela correspond aux OMA hors recyclables. Ce flux correspond à ce qui est appelé communément « les ordures ménagères ».

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés. Cela correspond aux OMA auxquelles s'ajoutent les flux déposés en déchetterie.

DDS : Déchets Dangereux Spécifiques. Déchets présentant une toxicité importante produits par les ménages.

DIB ou encombrants : Déchets Industriels Banals : Cette catégorie est aussi appelée « encombrants » ou « tout-venant ». Ce sont tous les déchets qui ne disposent pas d'une filière spécifique.

TGAP : Déchets Dangereux Spécifiques. Taxe Générale sur les Activités Polluantes

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement : lit, chaise, table, matelas... La collecte en déchetterie et le traitement de ce type de déchets en déchetterie est intégralement à la charge des metteurs sur le marché via l'éco-organisme Eco-Mobilier.

DEEE ou D3E : Déchets d'Équipement Electrique et Electronique : Réfrigérateur, ordinateur, TV... La collecte en déchetterie et le traitement de ce type de déchets en déchetterie est intégralement à la charge des metteurs sur le marché via l'éco-organisme Eco-Système.

CARACTERISATION DU SERVICE

CONTEXTE

Territoire

Au 1^{er} janvier 2016 certaines communes du territoire se sont regroupées pour former des communes nouvelles. De neuf le nombre de communes passe à quatre :

- Aime-la-Plagne : regroupe les anciennes communes d'Aime, de Granier et de Montgirod ;
- La Plagne Tarentaise : regroupe les anciennes communes de Macot la Plagne, de la Côte d'Aime, de Bellentre et de Valezan ;
- Landry ;
- Peisey-Nancroix

Le territoire desservi est celui de la Communauté de Communes des Versants d'Aime. La superficie de l'intercommunalité est de 272 Km².



Périmètre de la Communauté de Communes des Versants d'Aime

Population

La répartition de la population est la suivante :

	INSEE 2012	DGF 2012	DGF 2019	DGF 2020	DGF 2021	INSEE 2021	DGF 2022	INSEE 2022
Aime-la-Plagne	4 380	6 575	6 902	6 885	6 947	4 596	6 941	4 553
La Plagne Tarentaise	3 892	13 096	13 410	13 402	13 524	3 831	13 624	3 894
Landry	748	1 808	1 890	1 880	1 876	841	1 874	837
Peisey-Nancroix	667	1 602	1 649	1 705	1 739	668	1 769	666
TOTAL	9 687	23 081	23 851	23 872	24 086	9 936	24 208	9 950

En 10 ans, la population INSEE a augmenté de 2,7 % (263 personnes) et la population DGF de 4,9 %.

Pour tenir compte du tourisme les ratios de production de déchets en kilogramme par habitant ne sont pas calculés avec la population INSEE mais avec le population DGF. En utilisant cette base il est possible de comparer nos performances avec d'autres collectivités.

Néanmoins, l'utilisation de la population DGF n'est pas pertinente pour les années 2020 et 2021 du fait des restrictions qui ont été imposées aux stations de sports d'hiver.

Les compétences

Les quatre communes du territoire ont délégué leurs compétences de collecte et de traitement des déchets à la Communauté de Communes des Versants d'Aime.

La Communauté de Communes des Versants d'Aime exerce la compétence « collecte » et a délégué la compétence « traitement » à Savoie Déchets.

Dans le cadre de sa compétence « collecte », la Communauté de Communes des Versants d'Aime assure les missions suivantes :

- Collecte des ordures ménagères et assimilées,
- Collecte des matériaux recyclables,
- Gestion des déchetteries.

Ces missions sont assurées, soit en régie par des agents de la Communauté de Communes des Versants d'Aime, soit confiées à des entreprises privées.

EVENEMENTS MARQUANTS 2022

Fin de la crise du COVID 19

Pour la première fois depuis 2019, l'année 2022 n'a pas subi de restriction majeure. Il en découle une année pleine en terme d'activité comparable à l'année 2019.

Renouvellement du parc de véhicule

En 2022 la COVA a reçu deux nouveaux véhicules de collecte :

- Un camion de 26 t équipé d'une grue auxiliaire. Celui-ci a la particularité de disposer d'une benne déposable. En hiver, le camion est équipé d'une benne compactrice pour les ordures ménagères. Le reste de l'année, il est équipé d'un simple plateau permettant le transport du matériel de lavage des CSE ou de matériel divers. Ce camion vient en remplacement de celui loué les hivers derniers et du camion 7,5 t dédié au lavage des CSE. Ce camion aurait dû être reçu en juillet 2021 mais avait subi un incendie lors de son assemblage.
- Un camion de 19 t pour la collecte du carton hors saison. Il vient en remplacement d'un camion de 2005.

L'essentiel

- *Après deux années incomplètes (2019 et 2020) dues aux restrictions liées au COVID 2019 l'année 2022 a retrouvé le niveau d'activité d'avant crise.*
- *Le parc de camions du service de collecte continue à être rajeuni pour plus de fiabilité.*

LA PRE-COLLECTE

Dans l'exercice de sa compétence « collecte », la Communauté de Communes des Versants d'Aime organise des ramassages différents selon la nature des déchets.

Pour la collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers recyclables, du verre et du carton, la Cova a mis en place, en étroite collaboration avec les communes, des points de collecte destinés à recevoir les différents déchets. Ceux-ci peuvent aussi bien être placés sur du terrain public que privé. Ils doivent pouvoir être accessibles par l'ensemble des véhicules de collecte des Versants d'Aime.

La Cova dispose de trois types de collecteurs :

- des conteneurs semi-enterrés pour les OMr, le tri et le verre,
- des bacs roulants pour les OMr et le tri,
- des chalets pour le carton

LES CONTENEURS SEMI-ENTERRES

Depuis 2003, le SIVOM puis la Communauté de Communes des Versants d'Aime ont entrepris la mise en place de conteneurs semi-enterrés. A terme, l'ensemble du territoire en sera équipé.



Une grappe de conteneurs semi-enterrés

Un conteneur semi-enterré (CSE) se compose d'une cuve en partie enterrée, d'un sac de portage aussi appelé « chaussette » et d'un couvercle. Il présente une capacité de 5 m³ pour les OMr et le tri et de 3 m³ pour le verre. Les CSE sont disposés en grappe composée, au minimum, d'une cuve pour chaque matériau. Leur vidage nécessite l'emploi un camion équipé d'une grue auxiliaire.

Le tableau ci-dessous détaille des travaux réalisés les conteneurs en 2022.

Adresse	Cuve OMr	Cuve CS	Cuve verre	Explication
La Roche du Haut	1	1	1	
Camping Vilette	1	1	1	
Montagne Saveur - Aime	1			Site industriel
Charves		1	1	La cuve OM était déjà en place
White Pearl – Plagne Soleil	2	1	1	Grappe installée par l'aménageur
Le Chaillet - Montalbert	1	1	1	Ajout à la grappe existante par l'aménageur de la résidence voisine
Total	6	4	5	

La quasi-totalité du territoire est équipée de CSE. Des travaux de mise en place de CSE sont réalisées pour :

- Régulariser un point de collecte encore en bacs roulants
- Equiper une résidence nouvellement construite. Dans ce cas, la fourniture et la pose des conteneurs sont à la charge de l'aménageur.

LES BACS ROULANTS

Il n'y a plus que le hameau des Arches sur la commune de Peisey-Nancroix qui est encore équipé de bacs roulants. Tous les autres points du territoire sont équipés en conteneur semi-enterrés. Des discussions sont en cours avec les élus de Peisey-Nancroix pour que des travaux soient réalisés en 2023.

LES CAPACITES DE STOCKAGE POUR LES OMR

Le stockage en bacs roulants devient progressivement anecdotique, il représente moins de 0,06 % de la capacité de stockage totales.

Chaque commune dispose d'un certain volume disponible par habitant pour stocker ses ordures ménagères avant la collecte.

Communes	Nombre de CSE	Volume CSE en m ³	Volume bacs en m ³	Volume disponible pour les OMr en m ³	Volume en litre disponible par habitant DGF
Aime-la-Plagne	119	595	0	595	86
La Plagne Tarentaise	167	825	0	825	61
Landry	26	130	0	130	69
Peisey-Nancroix	27	135	1	136	77
TOTAL	339	1 695	1	1 696	70

Des différences importantes apparaissent au niveau de la capacité de stockage. Cela peut s'expliquer par trois facteurs :

- Une capacité de stockage plus importante permet d'espacer le ramassage.
- La quantité de déchets produite dépend de la typologie de la commune. Un habitant d'une commune semi-urbaine comme Aime produit plus de déchets qu'un habitant d'une commune rurale comme Valezan.
- La présence de commerces et de zones artisanales influe sur la quantité de déchets à collecter sans pour autant augmenter la DGF.

LES CAPACITES DE STOCKAGE POUR LE MULTIMATERIAUX

Comme pour le multi matériaux, le stockage en bacs roulants se réduit et représente aujourd'hui environ 0,15 % du parc.

Chaque commune dispose d'un certain volume disponible par habitant pour stocker ses déchets recyclables avant la collecte.

Communes	Nombre de CSE	Volume CSE en m ³	Volume bacs en m ³	Volume disponible pour le tri en m ³	Volume en litre disponible par habitant DGF
Aime-la-Plagne	88	440	0	440	63
La Plagne Tarentaise	137	685	0	685	50
Landry	19	95	0	95	51
Peisey-Nancroix	16	80	1	81	46
TOTAL	260	1 300	1	1 301	54

LES CAPACITES DE STOCKAGE POUR LE VERRE

La capacité de stockage du verre a très peu évolué cette année. Chaque commune dispose d'un certain volume disponible par habitant pour stocker son verre avant la collecte.

Communes	Nombre de CSE pour le verre	Volume CSE en m ³	Volume en litre disponible par habitant DGF
Aime-la-Plagne	85	255	37
La Plagne Tarentaise	132	396	29
Landry	19	57	30
Peisey-Nancroix	20	60	34
TOTAL	256	768	32

LE STOCKAGE DU CARTON

Pour la collecte du carton il existe plusieurs types de points de collecte :

- le chalet ou le local : le carton est stocké en vrac à l'intérieur,
- le bac roulant de 1000 L : réservé au bas de vallée,
- la collecte « en porte à porte » : réservé aux très gros producteurs. Le carton est stocké en vrac ou sur roll.

Le tableau ci-dessous détaille le nombre de point de collecte pour le carton dans chaque localité.

Localité	Nombre de point de collecte
Aime	6
Aime la Plagne	1
Montalbert	5
Bellentre	1
Montchavin-Les Coches	9
Landry	3
Vallandry	3
Peisey-Nancroix	5
Plan Peisey	5
La Côte d'Aime	1
Granier	1
Valezan	1
Montgirod-Centron	1
Macot	2
La Plagne	19
Total	63

POINTS BLOQUANTS ET PERSPECTIVES

Il reste encore un point équipé de bacs roulants (les Arches – Peisey-Nancroix) qui devra être remplacé par des conteneurs semi-enterrés en 2023. Il est important d'équiper rapidement ce point car la COVA ne dispose plus que d'un camion équipé d'un lève-conteneur.

LAVAGE DES CSE

La COVA dispose de moyens matériels pour réaliser le lavage des conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères et le tri. Néanmoins, la réorganisation du service ne permet plus de dégager suffisamment de temps pour le lavage des conteneurs. Les agents de la COVA peuvent réaliser des lavages ponctuels mais ne sont plus en capacité de traiter l'ensemble du parc. Aussi, cette mission a été confiée à l'entreprise CSP.

L'essentiel

Le programme de mise en place des conteneurs semi-enterrés touche à sa fin. Le territoire est quasiment équipé en totalité.

LA COLLECTE

La collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables est assurée par le service de collecte de la Communauté de Communes des Versants d'Aime alors que le verre est collecté par un prestataire. Depuis 2016, la collecte du carton est assurée en régie du 1^{er} mai au 30 novembre. En dehors de cette période, elle est réalisée par un prestataire.

LE SERVICE DE COLLECTE EN REGIE

La COVA a utilisé cinq véhicules différents afin d'assurer sa mission de service public de collecte des déchets. De manière à optimiser l'utilisation des camions, ces derniers sont utilisés en double poste durant la saison hivernale.

En 2022, l'ensemble des véhicules de collecte des Versants d'Aime a parcouru **76 282 km** et a consommé pour cela **64 322 L** de gasoil.

Collecte des OMr et du tri	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Km parcourus en régie	63 583 km	67 452 km	80 100 km	57 488 km	53 077 km	67 818 km
Volume de gasoil consommé en régie	56 184 L	59 724 L	62 897 L	49 184 L	45 367 L	59 520 L
Consommation moyenne en régie	88,4 L/100 km	88,5 L/100 km	78,5 L/100 km	85,6 L/100 km	85,5 L/100 km	87,8 L/100 km
Km parcourus en prestation estimés		350 km	350 km	250 km	300 km	675 km
Volume de gasoil consommé en prestation estimé		290 L	290 L	207 L	248 L	558 L
Km estimé parcourus total	63 583 km	67 802 km	80 450 km	57 738 km	53 377 km	60 195 km
Volume de gasoil consommé estimé	56 184 L	60 014 L	63 187 L	49 391 L	45 615 L	60 078 L

Collecte du carton en régie	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Km parcourus en régie	6 574 km	6 477 km	8 055 km	9 400 km	12 391 km	8 646 km
Volume de gasoil consommé en régie	4 471 L	4 163 L	4 907 L	6 208 L	7 132 L	4 802 L
Consommation moyenne en régie	68,0 L/100 km	64,3 L/100 km	60,9 L/100 km	66,0 L/100 km	57,6 L/100 km	55,5 L/100 km

Trois tournées de collecte ont été réalisées par un prestataire durant les semaines du jour de l'an 2022 suite à l'absence d'un agent et six durant les vacances de février du fait d'un surcroît d'activité ne pouvant être absorbé par le service.

La consommation de carburant et le kilométrage parcouru par les camions de collecte (hors carton) sont en très forte hausse du fait de la non-ouverture des remontées mécaniques durant l'hiver 2020-2021 pour revenir à la hauteur de 2018 (dernière année de référence).

LES VEHICULES

Au 1^{er} janvier 2022 le parc se composait de

- Quatre véhicules de 26t équipés d'une grue auxiliaire
- Un petit camion équipé d'une grue pour le lavage des CSE

Selon le planning de renouvellement des véhicules un nouveau véhicule de 26t équipé d'une grue auxiliaire, immatriculé GE-256-ZH a été réceptionné et mis en service le 11 mars 2022. Il est à noter que ce véhicule dispose d'une benne déposable. En hiver, le camion est équipé d'une benne compactrice pour les ordures ménagères. Le reste de l'année, il est équipé d'un simple plateau permettant le transport des équipements pour le lavage des CSE ou de matériel divers. Ce camion vient en remplacement de celui loué les hivers derniers et du camion 7,5 t dédié au lavage des CSE. A noter que le camion BB-313-EE datant de 2012 a également été vendu.

Suite à l'accident (non responsable) subit par le camion dédié à la collecte du carton en 2021 un véhicule de 19 immatriculé GE-288-DT a été réceptionné le 1^{er} mars 2022.

ÉTAT DU PARC DE VEHICULES

Immatriculation	Date d'achat	PTAC	Lève-conteneur	Grue auxiliaire	Km au 1 ^{er} janvier 2022	Km au 31 décembre 2022	Km parcourus en 2022
BB-313-EE OMr et tri vendu en 2022	2010	26 t	Oui	Oui	224 021	232 650	8 629
EE-222-TA OMr et tri	2016	26 t	Oui	Oui	101 302	119 330	18 028
EY-553-PS OMr et tri	2018	26 t	Oui	Oui	64 199	82 180	17 921
FW-774-YL OMr et tri	2021	26 t	Non	Oui	9 723	23 301	13 578
GE-256-ZH OMr et tri	2022	26 t	non	oui		10 600	10 600
GE-288-DT Carton	2022	19 t	Oui	Non		9 526	9 526
EE-063-LB lavage CSE vendu en 2022	2016	7,5 t	Non	Oui	27 169	27 169	0

LE GARAGE

Les véhicules sont garés sur le site de la Grangette appartenant à la commune de La Plagne Tarentaise. L'un des garages étant trop court pour recevoir des véhicules de 26t, ses portes ont été retirées. Il en découle que deux camions sont abrités seulement partiellement. Cela crée un risque de gel des véhicules par période de grands froids, ce qui peut créer des pannes et perturber la planification des tournées.

Afin de permettre à la commune de la Plagne Tarentaise de garer des véhicules légers la travée dédiée au stockage des pièces détachées pour CSE a été libérée et des conteneurs de stockage ont été installés en extérieur à la place.

L'ÉQUIPE DE COLLECTE

L'équipe de collecte se compose de chauffeurs poids lourds titulaires d'un permis C. Une seule personne est affectée à la collecte des conteneurs semi-enterrés quel que soit le type de déchet (OMR ou tri) et la saison. Si la tournée est mixte, c'est-à-dire si elle comprend des conteneurs semi-enterrés et des bacs, c'est le chauffeur qui se charge du vidage de ces derniers.

LES CHAUFFEURS

Au 1^{er} janvier 2022, les cinq postes composant l'équipe de collecte étaient pourvus ainsi que celui de chef d'équipe.

Avec la mise en place des conteneurs semi-enterrés, il n'est plus nécessaire de recruter du personnel saisonnier pour l'hiver.

La prise de service des agents de collecte est fixée à 5h00 à la Grangette pour les tournées du matin et à 12h00 pour les tournées de l'après-midi.

LES OMR

La fréquence de ramassage des ordures ménagères diffère en fonction de la localité et de la saison. Ainsi, elle passe d'un ramassage par jour en hiver à un ramassage par semaine au printemps et en automne.

Le tableau ci-dessous synthétise la fréquence de collecte des ordures ménagères pour l'ensemble du canton en fonction des saisons.

Commune	Hiver	Printemps	Été	Automne
Aime, Montgirod, Centron, Vilette, Longefoy, Bellentre, Landry, Villarolland, Tessens, Granier, la Côte d'Aime, Valezan, Macot	1 fois / semaine			
Station d'altitude de la Plagne	7 fois / semaine	1 fois / semaine	2 à 4 fois / semaine	1 fois / semaine
Peisey-Nancroix, Vallandry, Montchavin, les Coches	7 fois / semaine		2 à 4 fois / semaine	
Montalbert	3 à 4 fois / semaine		2 à 3 fois / semaine	

LE MULTI MATERIAUX

La fréquence de ramassage de la collecte sélective est fixée à une fois par semaine pour les villages du territoire, ce tout au long de l'année. Dans le cas des stations de sports d'hiver, la fréquence est variable en fonction de l'activité touristique. Ainsi, elle passe d'un à quatre ramassages par semaine en hiver à un ramassage par mois au printemps et en automne.

Le tableau ci-dessous synthétise la fréquence de collecte des ordures ménagères pour l'ensemble du canton en fonction des saisons.

Commune	Hiver	Printemps	Eté	Automne
Aime, Bellentre centre, Landry centre	1 fois par semaine			
Villarolland, Tessens, Granier, la Côte d'Aime, Valezan, Macôt, Villette				
Bellentre, Landry, Centron, Montgirod, Longefoy	1 fois toutes les 2 semaines			
Station d'altitude de la Plagne	1 à 4 fois / semaine	1 fois / mois	1 fois / semaine	1 fois / mois
Peisey-Nancroix, Vallandry, Montchavin, les Coches	1 à 2 fois / semaine			
Montalbert				

POINTS BLOQUANTS

Accessibilité des points de collecte

L'équipe de collecte rencontre des difficultés en station à certains points de collecte du fait de stationnements intempestifs. Cela oblige le personnel à prendre des risques dans la conduite du camion ou dans le levage des déchets. Au regard des responsabilités que cette manœuvre engage, ce type de situation ne peut se poursuivre. Lorsque le véhicule ou sa grue ne peuvent pas accéder au point de regroupement, le service ne peut plus être assuré à la fréquence souhaitée.

Organisation de l'équipe de collecte

Ce service présente un taux d'absentéisme extrême faible. Néanmoins, un agent a été arrêté pendant 3 semaines durant le mois de décembre 2021, l'arrêt incluant la semaine de Noël. Les tournées ont pu être réorganisées et certaines ont dû être confiées à un prestataire. Cette absence n'a pas eu d'impact significatif sur la qualité du service rendu à la population. Néanmoins, cet évènement a mis en lumière la fragilité du service face à l'absence d'un agent durant les semaines de vacances scolaire en hiver.

PERSPECTIVE

Le recrutement d'un agent au printemps 2016 a fini de compléter l'équipe de collecte. Cela permet un fonctionnement plus serein du service et d'amorcer la réalisation de nouvelles missions en régie comme le lavage et la remise à niveau du parc de conteneurs semi-enterrés.

Néanmoins, l'équipe est vieillissante et certains de ses membres approchent de la retraite. Le renouvellement du personnel devra être anticipé face à la pénurie de main d'œuvre dans cette profession.

L'essentiel

L'équipe est au complet mais le service reste néanmoins fragile en cas d'absence d'un agent pendant les périodes de grandes affluences (vacances de Noël et de février)

Le service de collecte de la Communauté de Communes des Versants d'Aime disposait d'un parc de véhicules vieillissant dont le renouvellement se termine.

COLLECTE EXTERNALISEE : LE VERRE

La collecte du verre est réalisée par un prestataire. C'est le collecteur qui détermine la fréquence de ramassage avec pour obligation qu'aucun point de collecte ne déborde. Le verre est regroupé sur la plateforme de Nantet à Petit Cœur avant d'être expédié vers un site de recyclage. Le marché a été renouvelé au 1^{er} avril 2021 et c'est le titulaire en place, Nantet Locabennes qui a été retenue.

COLLECTE EXTERNALISEE : LES CARTONS PROFESSIONNELS

Devant les quantités importantes de carton présentées à la collecte, la Communauté de Communes des Versants d'Aime a mis en place depuis 2004 une collecte séparée de ce matériau afin de la diriger vers une filière de recyclage.

La collecte du carton professionnel est normalement assurée par un prestataire du 1^{er} janvier au 31 avril et du 1^{er} au 31 décembre. Dans l'intervalle, cette collecte a été assurée en régie.

Du fait de la non-ouverture des remontées mécaniques et la baisse d'activité économique qui en découle la collecte du carton a exceptionnellement été réalisée en régie jusqu'au 5 décembre 2021.

Les camions vident leur chargement au quai de transfert de Valezan. Il est déposé en mélange avec la CCHT. Il est ensuite trié, mise en balle puis expédié pour mise en balle au centre de tri de Savoie Déchets à Gilly sur Isère (73).

LE PLANNING DE COLLECTE

Une tournée par semaine est organisée pour collecter le carton sur les communes d'Aime, Macot, Landry et Peisey-Nancroix tout au long de l'année. La fréquence de ramassage du carton sur les stations de sports d'hiver est variable en fonction de l'activité touristique. Les cartons des communes excentrées (Granier, Valezan et Montgirod) présentant de petits volumes sont collectés en mélange avec le tri.

Localité	Hiver	Hors saison	Eté
Aime, Macot, Landry	1 fois semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
Peisey-Nancroix	2 fois par semaine		
Plan-Peisey, Vallandry, Montchavin et les Coches		1 fois par mois	
Station d'altitude de la Plagne	3 fois par semaine		

En parallèle, des bennes sont mises en place à Plagne Aime 2000, Belle Plagne, Plagne Centre et Plagne Bellecote pour recevoir le carton avant la saison d'hiver afin de soulager le prestataire de collecte des cartons, le flux étant vraiment important à cette période de l'année. Financièrement, ce service est globalement équivalent à la collecte manuelle réalisée par le prestataire.

LE TRANSFERT ET LE TRANSPORT

Suite à l'arrêt du l'UIOM de Valezan le 28 décembre 2015, les communautés de Communes des Versants d'Aime et de Haute Tarentaise (CCHT) ont décidé la construction d'un quai de transfert sur le site du Praz de Valezan.

Cet équipement a été mis en service le 1^{er} juillet 2021 et reçoit les ordures ménagères, la collecte sélective et le carton collectés sur les territoires des Versants d'Aime et le la CCHT (hors Tignes et Val d'Isère).

Concernant les frais de fonctionnement, les Versants d'Aime refacturent leur part à la CCHT au prorata des tonnages livrés.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU QUAI DE TRANSFERT



Le bâtiment se compose de 2 niveaux. Le niveau inférieur où sont garées les remorques des semis et le niveau supérieur où les camions de collecte reculent pour vider dans les semis.

Les semis sont équipées d'un système de fond mouvant qui permet de faire avancer les déchets à l'intérieur de la semi. Cela permet d'optimiser le remplissage des remorques.

LE HAUT DE QUAI

Ce sont toutes les opérations liées à l'accueil des camions et la commande des semis qui sont pleines. Cela comprends entre autre :

- Accueil et orientation des agents de collecte. Le gardien doit indiquer à chaque camion entrant dans quelle trémie il doit vider.
- Suivre le remplissage de chaque semi en s'assurant de ne pas mettre celles pour les ordures ménagères en surcharge (maximum 25 t)
- Commander les rotations des semis pleines directement au prestataire du bas de quai
- Propreté du sites (extérieurs, partie haute du quai et bungalow)

Le haut de quai du quai de transfert de Valezan est assuré par l'entreprise Tri Vallées.

Le tableau ci-dessous détaille les horaires d'ouverture du site.

Du 1 ^{er} mai au 30 novembre	Du 1 ^{er} décembre au 30 avril
Du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00 Le samedi de 10h00 à 12h00 Fermé le dimanche Ouvert les jours fériés hors dimanche	Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 Le samedi de 8h00 à 12h00 Le dimanche de 8h00 à 13h00 Ouvert les jours fériés

LE BAS DE QUAI

Ce sont les opérations d'évacuation des semis lorsqu'elles sont pleines. Cette prestation est assurée par l'entreprise Nantet avec LP Trans en sous-traitant.

Le prestataire de bas de quai assurent les missions suivantes :

- Fourniture et entretien des semis
- Rotation et transport des semis. Savoie Déchets indique directement au prestataire en fin de semaine précédente où doivent être vidées les semis durant la semaine
- Nettoyage de la partie basse du quai
- Entretien des centrales hydrauliques

LES TONNAGES TRANSITANT SUR LE SITE

Le site accueille les déchets de la COVA (ensemble du territoire) et ceux de la CCHT (Bourg St Maurice, Séez, Montvalezan la Rosière, Sainte Foy Tarentaise, Les Chapelles et Villaroger).

En tonnes	Ordures ménagères		Tri		Carton		
	COVA	CCHT	COVA	CCHT	COVA	CCHT	
2022	4 744	6 861	839	796	449	571	14 260
2021	3 320	5 104	673	678	254	384	10 413
2020	4 324	6 016	664	610	309	426	12 350
2019	3 223	4 050	424	396	301	346	8 741
2018	5 172	6 623	794	720	418	486	14 212
2017	5 095	6 377	757	679	395	448	13 751
2016	4 787	7 881	723	752	382	612	15 138

Les tonnages de l'année 2022 sont significativement supérieurs à l'année 2021 du fait de la non-ouverture des remontées mécanique durant l'hiver 2020-2021.

L'année 2019 n'est pas à prendre en compte car les tonnages entre le 1^{er} mai et le 1^{er} décembre n'ont pas été reçus sur le site car celui-ci n'était pas disponible durant le démantèlement de l'UIOM par Savoie Déchets.

L'année 2018 peuvent être considérée comme la dernière année normale permettant des comparaisons. En 2022, il a transité 48 t (+ 0,4 %) de plus par le quai de transfert de Valezan qu'en 2018

Le tableau suivant les proportions entre chaque déchet entre la COVA et la CCHT.

En tonnes	Ordures ménagères		Tri		Carton	
	COVA	CCHT	COVA	CCHT	COVA	CCHT
2022	40,9 %	59,1 %	51,3 %	48,7 %	44,0 %	56,0 %
2021	39,4 %	60,6 %	49,8 %	50,2 %	39,8 %	60,2 %
2020	41,8 %	58,2 %	52,2 %	47,8 %	42,9 %	57,1 %

2019	44,3 %	55,7 %	51,7 %	48,3 %	42,6 %	57,4 %
2018	43,9 %	56,1 %	52,5 %	45,5 %	46,3 %	53,7 %
2017	44,4 %	55,6 %	52,7 %	47,3 %	44,3 %	55,7 %

LE REMPLISSAGE DES SEMI-REMORQUES

Les semi-remorques utilisés sur le site peuvent recevoir jusqu'à 25 t de chargement. Le tri sélectif et le carton étant très léger et étant donné que le système ne compte pas les camions partent avec un poids très inférieur à la charge maximale autorisée. Pour les ordures ménagères il est possible de mettre les remorques en surcharge. Il appartient au gardien du haut de quai d'être vigilant pour ne pas que cela arrive.

Afin d'optimiser les transports il faut arriver à remplir au maximum les semi-remorques sans dépasser la charge maximale autorisée. Le tableau ci-dessous détaille le tonnage moyen pour chaque flux.

Tonnage moyen par camion	Ordures ménagères	Tri Sélectif	Carton
2022	23,1	8,0	6,1
2021	22,2	8,6	5,9
Evolution	+4,0 %	-7,0 %	+3,4 %

Les densités sont en augmentation pour les OM et le carton. Cela veut dire que les semis sont partis mieux remplis. Cela implique moins de transport à tonnage constant. Après un an et demi d'exploitation la personne en charge de gérer le site connaît mieux son installation et arrive à mieux remplir les semis.

A l'inverse, la densité des semis de tri est en baisse. Cela s'explique par le fait que les densités de 2021 ne tiennent compte que du 2^{ème} semestre (ouverture du quai le 1^{er} juillet 2021) et que les semis de tri sont moins denses en hiver. En effet, les touristes ont tendance à jeter plus d'emballage léger (bouteille en plastique...) que de déchets plus lourds comme le papier.

POINTS BLOQUANTS ET PERSPECTIVE

Si le remplissage des remorques d'ordures ménagères est plutôt optimisée (23,1 t en moyen pour une charge utile de 25 t) il n'en est pas de même pour le tri sélectif (8,0 t par remorque) et le carton (6,1 t par remorque). Même si des marges d'amélioration existent, l'équipement dans sa configuration actuelle ne permettra pas des gains importants en matière de remplissage.

Avec l'augmentation des coûts du carburant il devient essentiel de densifier les remorques de tri et de carton pour diminuer le nombre de transport.

Pour ce faire, un système de tassement sera mis en place sur les trois trémies dédiées au déchets recyclables à l'automne 2023.

L'essentiel

Le nouveau quai de transfert entré en service au 1^{er} juillet 2021 donne entière satisfaction.

ORDURES MENAGERES RESIDUELLES (OMR)

Les déchets concernés sont tous ceux issus des ménages et des entreprises qui ne peuvent pas être déposés avec les emballages ménagers recyclables, le carton ou le verre. Les encombrants, le bois, la ferraille, les végétaux, les gravats et les produits dangereux (peintures, solvants...) ne doivent pas être déposés avec les ordures ménagères mais apportés en déchetterie afin de recevoir le traitement approprié.

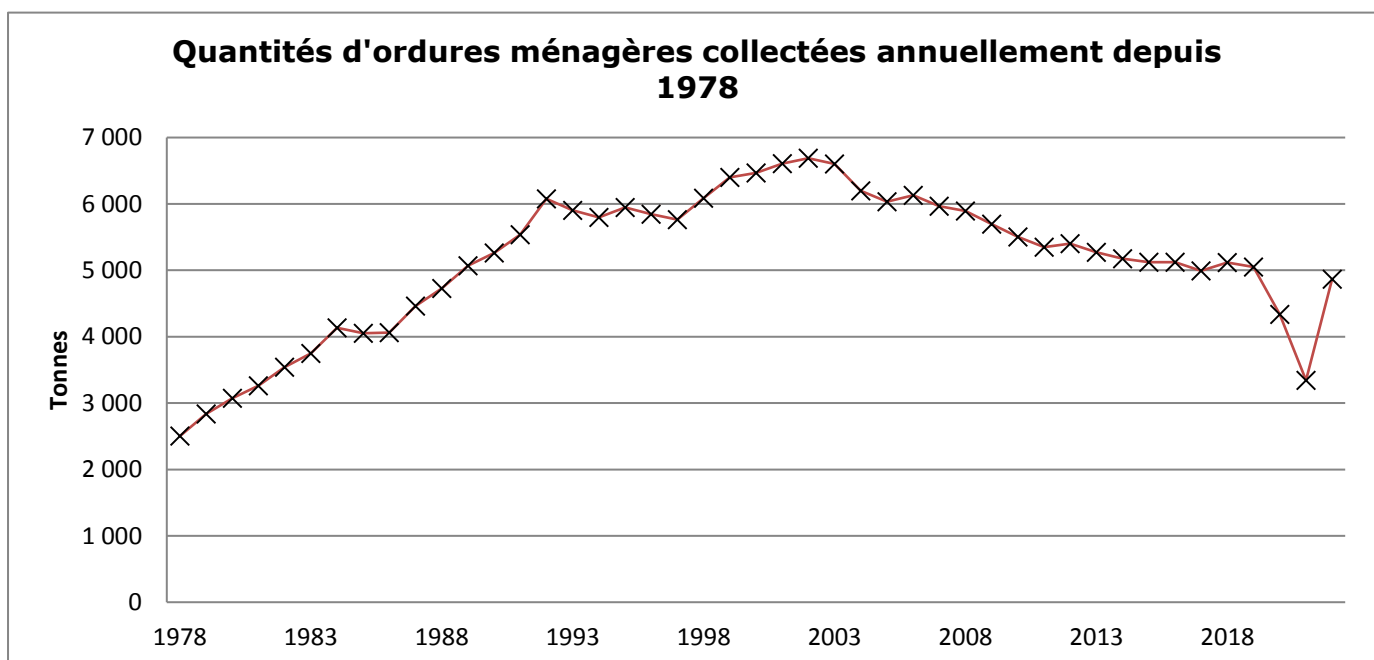
Jusqu'au 21 décembre 2015, les OMr produites sur le territoire des Versants d'Aime étaient incinérées sans valorisation énergétique à l'UIOM de Valezan. Suite à sa fermeture, le traitement des OMr est confié à Savoie Déchets. Le syndicat n'étant pas en capacité de traiter l'ensemble des flux d'OMr sur son site de Chambéry, une partie a été exportée hors du département vers d'autres exutoires. En effet, UVETD de Chambéry dispose d'une capacité de traitement 115 000 t inférieure à la production de ses adhérents, ce qui explique ces exportations.

UVE Chambéry (73)	UVE Bourgoin (38)	UVE Chavanod (74)	UVE Valserhône (01-74)	UVE Passy (74)
1 018 t	423 t	3 085 t	47 t	173 t
21,5 %	8,9 %	65,0 %	1,0 %	3,7 %

En 2022, la totalité des ordures ménagères collectées sur le territoire des Versants a été valorisée énergétiquement (contre 93 % en 2021) avec comme exutoire principal l'UVE de Chavanod (74). Celles-ci ont permis d'alimenter l'équivalent de 100 foyers en électricité et d'en chauffer l'équivalent de 250.

LES QUANTITES D'ORDURES MENAGERES COLLECTEES

Le graphique ci-dessous synthétise les quantités d'ordures ménagères collectées depuis la création du service.



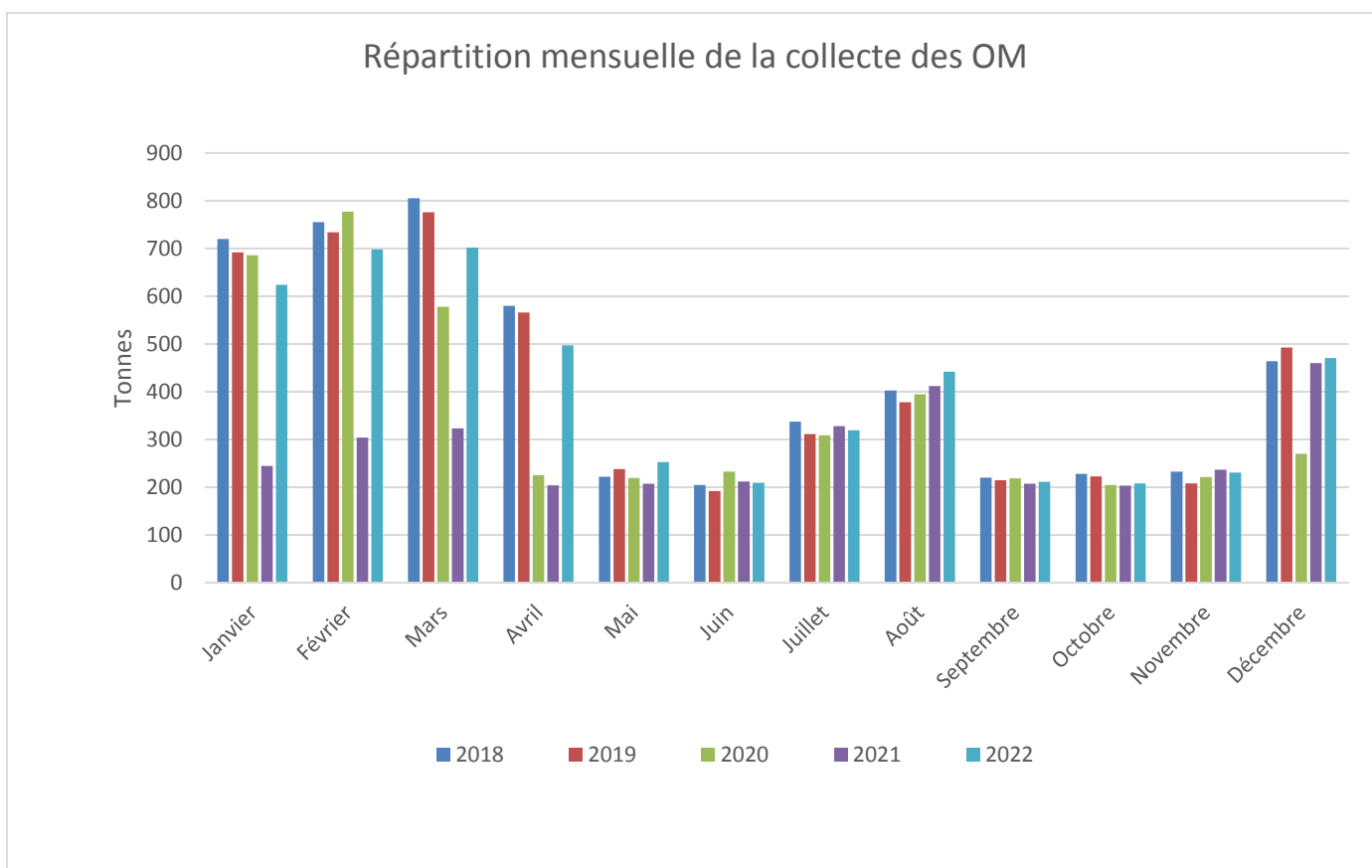
Depuis la mise en place de la collecte sélective des emballages ménagers et du carton professionnel en décembre 2003, les quantités d'OMr en provenance du territoire des Versants d'Aime ont baissé de manière importante.

En tonne	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
OM	5 403	5 271	5 175	5 121	5 098	5 095	5 172	5 025	4 336	3 343	4 865
Kg/hab DGF	228	225	218	212	210	210	215	211	181	139	201

La quantité d'ordures ménagères collectées sur le territoire des Versants d'Aime a fortement baissée par rapport à la dernière année normale (2019). Le recul est de 3,2 % (- 159 t).

Cette baisse n'a pas d'explication, l'activité touristique ayant été *a priori* au moins équivalente à celle de 2019.

LA SAISONNALITE



L'analyse mensuelle montre que c'est durant la saison d'hiver que la production d'ordures ménagères a le plus baissée par rapport à 2019. Il est à noter que le mois d'aout 2023 a été significativement plus élevé que les mois d'aout des années précédentes.

PRODUCTION PAR TYPOLOGIE

Il est intéressant de pouvoir regarder l'évolution de la production de déchets selon la typologie de producteurs :

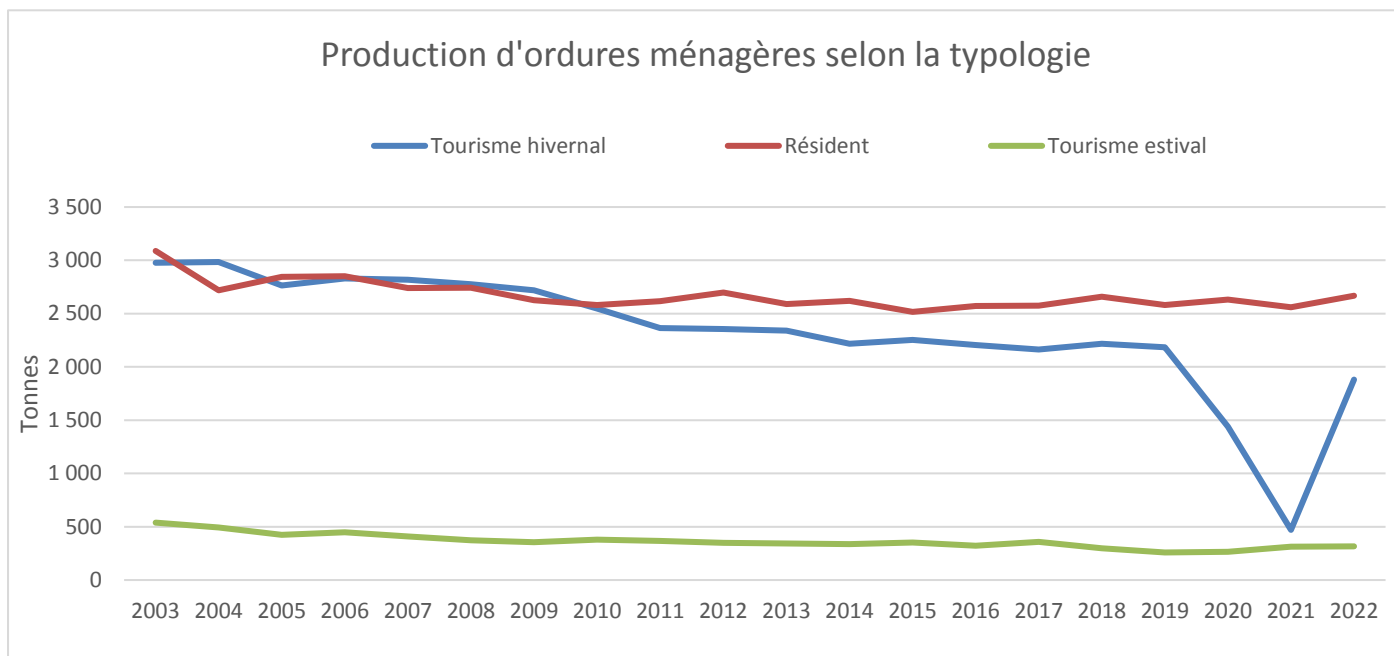
- Les habitants permanents
- Le tourisme hivernal
- Le tourisme estival

Les véhicules de la COVA ne sont pas équipés de système de pesée embarquée. Il n'est donc pas possible de connaître le tonnage collecté par conteneur.

Pour la production des habitants permanents on considère la production les mois sans tourisme (mai, juin, septembre, octobre et novembre) que l'on extrapole sur douze mois.

Pour la production du tourisme hivernal on considère la production sur les mois d'activité des stations de sport d'hiver (décembre, janvier, février, mars et avril) à laquelle on retranche la part des habitants permanents calculée précédemment.

Pour la production du tourisme estival on considère la production sur les mois d'été (juillet et août) à laquelle on retranche la part des habitants permanents calculée précédemment.



Le tourisme hivernal

La production d'ordures ménagères liée au tourisme hivernal a baissé régulièrement à partir de 2004 avec la mise en place de la collecte sélective pour se stabiliser autour de 2 200 tonnes entre 2014 et 2019. Les années 2021 et 2022 ne sont pas significatives du fait des restrictions liées au COVID. Bien que l'année 2022 soit revenu à la normale au niveau sanitaire, les tonnages estimés pour la saison d'hiver sont en fortes baisse (-7,2 %) par rapport à la moyenne 2014-2019.

Le tourisme estival

La production d'ordures ménagères liée au tourisme estival a baissé quasi-continuellement sur la période depuis 2003 mais remonte depuis 2019.

Les habitants permanents

La production d'ordures ménagères liée aux habitants permanents est globalement stable autour de 2 600 tonnes depuis 10 ans. Cette stabilité est à comparer avec l'augmentation de la population permanente (INSEE) mesurée à 2,6 % sur la période 2012-2021. Cela veut dire que la quantité de déchets produite par habitant a baissée.

L'essentiel

La quantité d'ordures ménagères collectées sur le territoire de la Communauté de Communes des Versants d'Aime en 2021 est de 4 865 tonnes soit une baisse de 3,2 % (- 159 tonnes) par rapport à 2019, dernière année normale.

MULTI MATERIAUX

En 2003, la Communauté de Communes des Versants d'Aime collecte séparément les emballages ménagers recyclables sur l'ensemble de son territoire.

Les déchets concernés sont les suivants :

- le papier propre,
- les emballages métalliques (canette, barquette en alu, vaporisateurs...)
- les cartonnets,
- les bouteilles et flacons en plastique,
- les briques alimentaire.

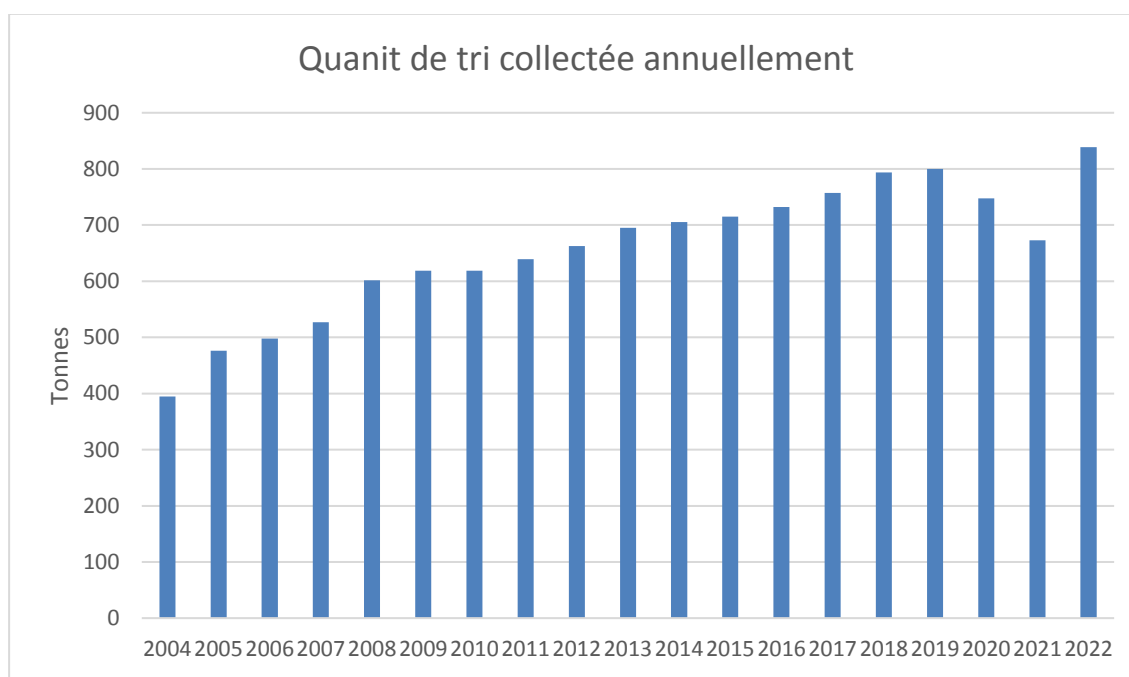
Tout autre type de déchets doit être jeté dans les ordures ménagères à part le verre qui dispose de conteneur spécifique.

La collecte des emballages ménagers recyclables est assurée en régie par les agents de la Communauté de Communes des Versants d'Aime avec les véhicules de la collectivité.

La totalité des emballages ménagers recyclables collectée sur le territoire de la Communauté de Communes des Versants d'Aime est confiée à Savoie Déchets.

Les recyclables sont triés afin de séparer les différents types de matériaux et de retirer les indésirables. Une fois mis en balle, chaque flux est dirigé vers une usine de valorisation. Il est à noter que les unités de recyclage rachètent les déchets en sortie de centre de tri comme matière première secondaire. Cela génère donc des recettes pour les collectivités.

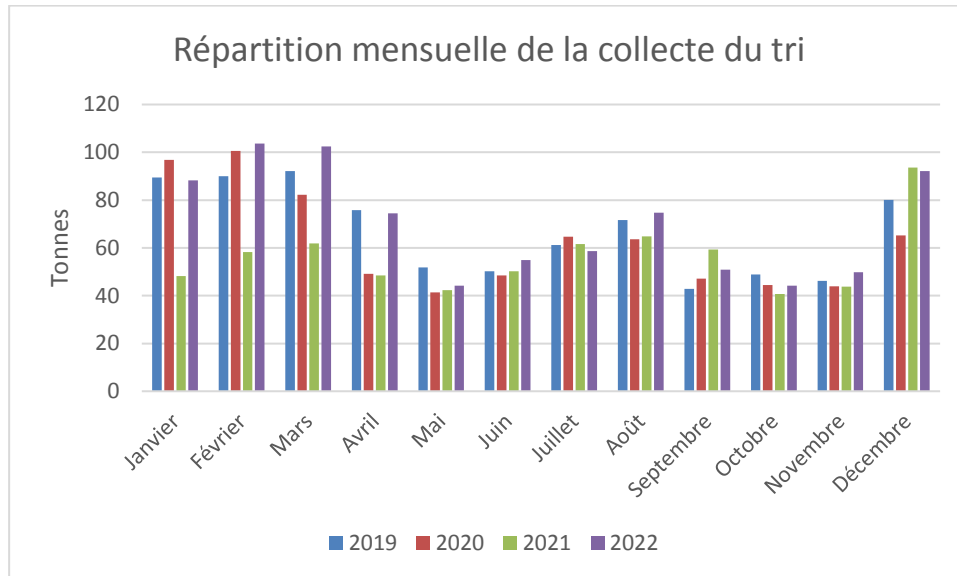
LES QUANTITES D'EMBALLAGES COLLECTEES



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Tonnage collecte sélective	663	695	705	715	732	757	794	800	748	673	838
Kg/habitant DGF	29	30	30	30	30	31	33	34	31	28	35

La quantité d'emballages collectés sur le territoire des Versants d'Aime a augmenté entre 2019 (dernière année normale) et 2021 de 4,8 % (+38 t). Contrairement aux ordures ménagères la collecte du tri a atteint et même dépassée les quantités collectées en 2019. Cela indique une augmentation du geste de tri, à minorer avec l'augmentation du taux de refus.

LA SAISONNALITE



L'analyse mensuelle montre une saisonnalité importante de l'activité (facteur 2 entre le mois de juin et celui de février) à comparer avec le facteur de 1 à 5 pour les ordures ménagères. Cela veut dire que les habitants permanents trient beaucoup plus que les touristes.

PRODUCTION PAR TYPOLOGIE

Il est intéressant de pouvoir regarder l'évolution de la production de déchets selon la typologie de producteurs :

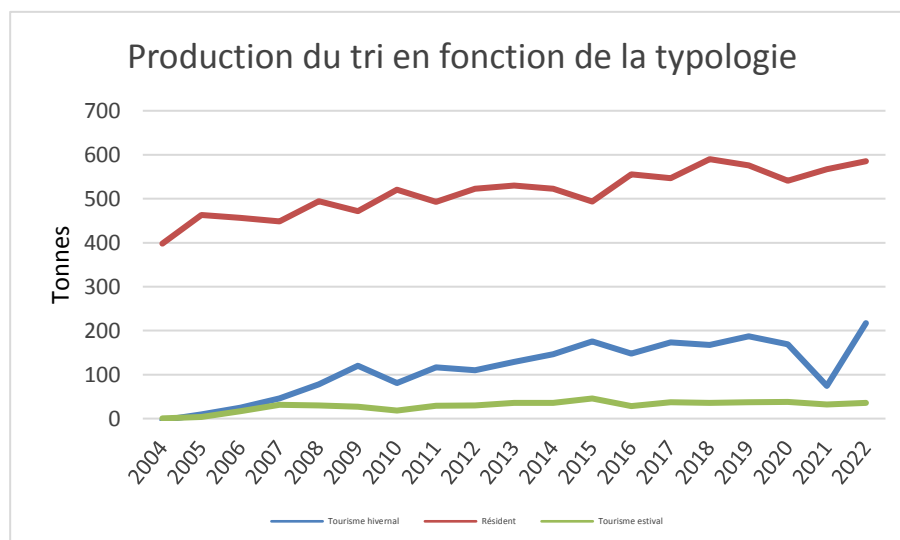
- Les habitants permanents
- Le tourisme hivernal
- Le tourisme estival

Les véhicules de la COVA ne sont pas équipés de système de pesée embarquée. Il n'est donc pas possible de connaître le tonnage collecté par conteneur.

Pour la production des habitants permanents on considère la production les mois sans tourisme (mai, juin, septembre, octobre et novembre) extrapolée sur douze mois.

Pour la production du tourisme hivernal on considère la production sur les mois d'activité des stations de sport d'hiver (décembre, janvier, février, mars et avril) à laquelle on retranche la part des habitants permanents calculée précédemment.

Pour la production du tourisme estival on considère la production sur les mois d'été (juillet et août) à laquelle on retranche la part des habitants permanents calculée précédemment.



Le tourisme hivernal

Hormis les années 2020 et 2021 impactées par le COVID, la production de tri liée au tourisme hivernal est en augmentation continue depuis 2010. Cette tendance est à mettre en perspective avec les productions d'ordures ménagères qui, elle, est en baisse sur la même période. Cela veut dire que les touristes trient de plus en plus.

Le tourisme estival

La production de tri liée au tourisme estival est stable depuis 2013. Cette tendance est à mettre en perspective avec les productions d'ordures ménagères qui elle est en baisse sur la même période. Cela veut dire que les touristes trient plus.

Les habitants permanents

La production de tri liée aux habitants permanents est en augmentation régulière depuis la mise en place du service en 2003. Cette augmentation est à comparer avec l'augmentation de la population mesurée à 2,8 % sur ces dix dernières années ainsi qu'avec la stabilité de la production d'ordures ménagères. Cela veut dire que la quantité de tri produite par habitant a augmenté.

LE TAUX DE REFUS

Ce taux représente la quantité d'erreur, en masse, qui se trouve dans la collecte sélective, Plus celui-ci est bas, plus le tri est de bonne qualité.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de refus moyen	12%	12 %	13,5 %	15,9 %	18,7 %	19,3 %	22,7 %	21,7 %	27,7 %

Depuis 2015, le taux de refus n'est pas propre à la Communauté de Communes des Versants d'Aime mais concerne le flux sortant du quai de transfert de Valezan (Versants d'Aime + CCHT).

POINTS BLOQUANTS ET PERSPECTIVES

Il est acté que la COVA passera en extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023. Pour ce faire, Savoie Déchets va moderniser le centre de tri de Chambéry et fermer celui de Gilly-sur-Isère. En parallèle, Savoie Déchets a lancé des études pour la construction d'un nouveau centre de tri à Chambéry avec une mise en service prévue en 2025.

L'essentiel

La quantité d'emballages ménagers recyclables collectés sur le territoire des Versants d'Aime en 2022 est en hausse par rapport à 2019 (+ 4,8 %). Cela est à mettre en parallèle avec la hausse du taux de refus.

VERRE

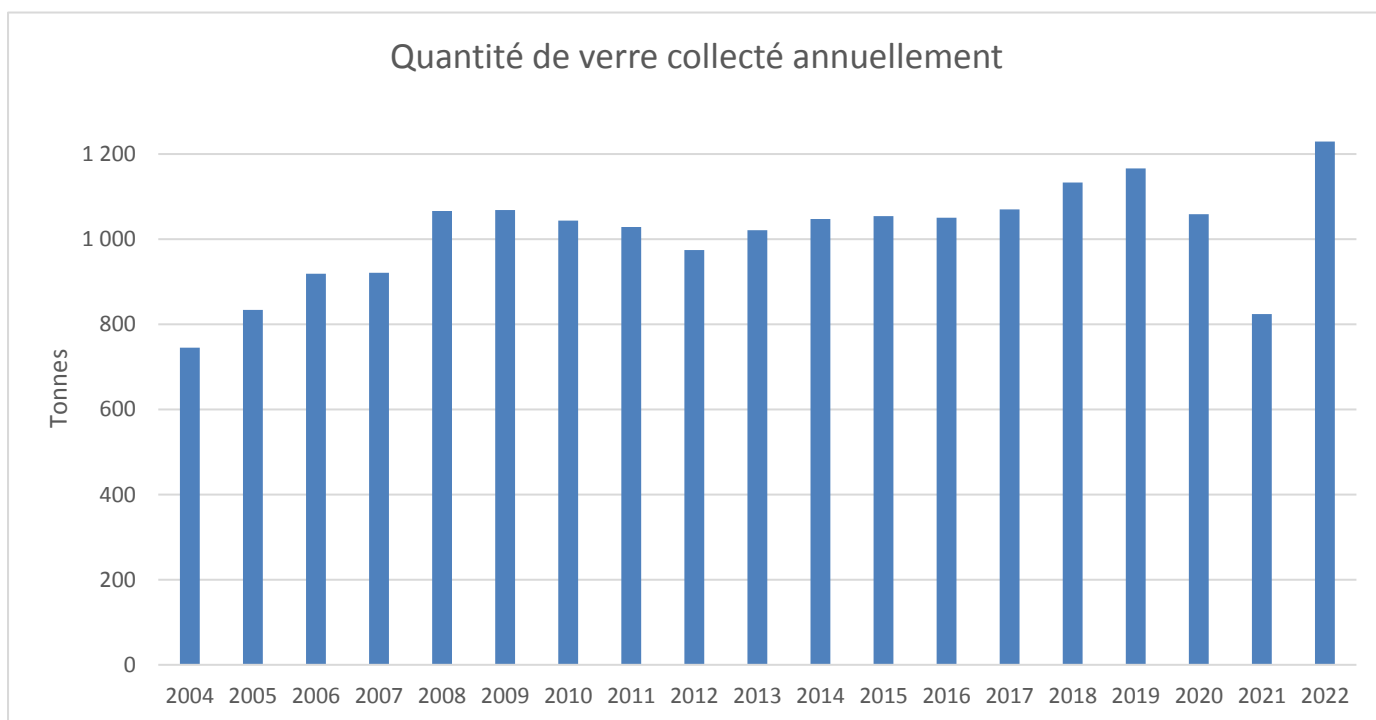
Depuis la plateforme de regroupement, le verre est transporté vers une unité de tri où sont éliminés les indésirables (porcelaine, pyrex...) ainsi que les étiquettes, les collerettes... Le calcin obtenu est ensuite dirigé vers une unité de recyclage du verre.

LES QUANTITES DE VERRE COLLECTEES

Le tableau ci-dessous détaille les quantités de verre collectées annuellement sur le canton d'Aime depuis 2012.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Tonnage	974	1 021	1 048	1 054	1 050	1 070	1 131	1 166	1 059	824	1 229
Kg/habitant DGF	42	44	44	44	43	44	47	49	44	34	51

La quantité de verre collecté en 2022 est en forte hausse de 5,4 % (+ 63 t) par rapport à 2019 (dernière année normale). C'est la plus importante collecte de verre jamais réalisée sur le territoire des Versants d'Aime.



LA SAISONNALITE

La production du verre est également fortement impactée par l'activité touristique. Néanmoins, il n'est pas possible de produire un graphique comparant les productions mensuelles car, la collecte du verre étant moins fréquente que pour les autres flux, il y a des effets de stockage qui rendent les données inexploitable. Par exemple, selon la vitesse de remplissage du conteneur, du verre déposé en avril à la Plagne ne sera collecté qu'en juillet.

PRODUCTION PAR TYPOLOGIE

Comme indiqué auparavant les effets de stockage complique l'analyse et ne permet pas d'appliquer la même méthodologie que pour les autres flux.

Pour la collecte du verre la collectivité dispose du tonnage collecté sur chaque point de collecte qui permet de mesurer les quantités de verre liées au tourisme et au habitant permanent. Cette méthode présente tout de fois des limites, certains conteneurs (dans le village de Peisey notamment servent à la fois pour les habitants permanents et les touristes.

POINTS BLOQUANTS ET PERSPECTIVES

La qualité du verre collectée sur les stations de sport d'hiver reste médiocre malgré les campagnes de communication réalisées. Le verre est régulièrement pollué par des infusibles (porcelaine...) ou des ordures ménagères.

L'essentiel

La quantité de verre collecté sur le territoire des Versants d'Aime est revenue à son niveau d'avant crise sanitaire et l'a même significativement dépassé.

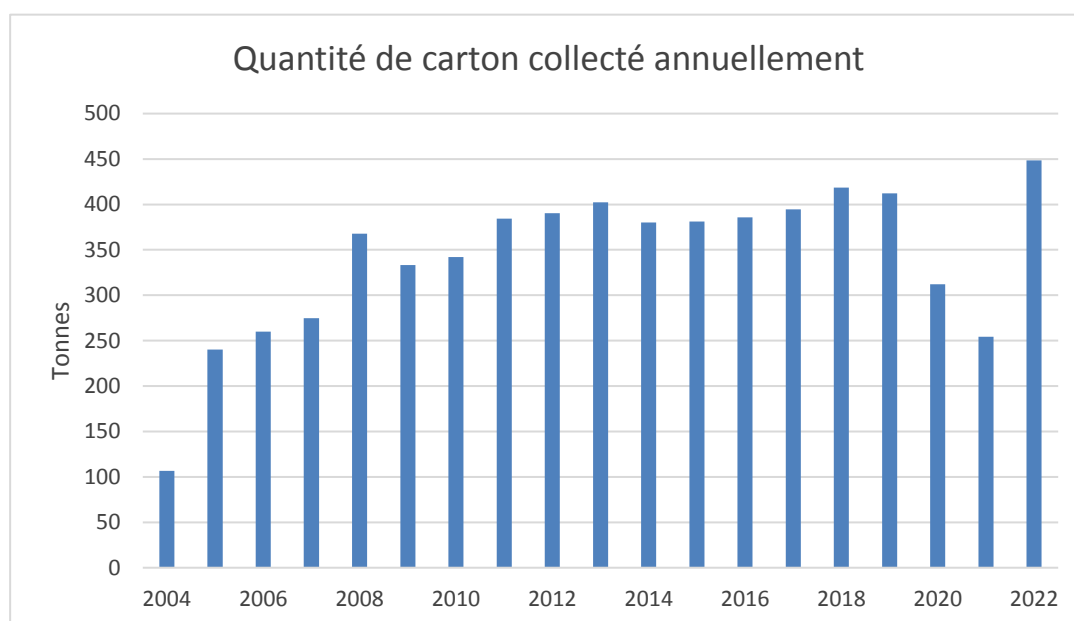
LES CARTONS PROFESSIONNELS

Depuis le quai de transfert de Valezan le carton est transporté au centre de tri de Gilly sur Isère où il est mis en balle puis revendu comme matière première secondaire.

LES QUANTITES DE CARTONS COLLECTEES

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Carton	390 t	402 t	380 t	381 t	387 t	395 t	418 t	412 t	312 t	254 t	449 t

La quantité de carton collecté sur le territoire des Versants d'Aime a augmenté entre 2019 (dernière année complète) et 2022 de 8,3 % (+36 t).



POINTS BLOQUANTS ET PERSPECTIVES

- **En station**

Malgré les nombreuses campagnes d'information, le prestataire trouve encore beaucoup d'indésirables dans les locaux consacrés à la collecte du carton. Cela se caractérise notamment par des palettes en bois, de cagettes et des encombrants.

La mise en place de bennes temporaires en début de saison sur les stations d'altitude de la Plagne a démontré son efficacité.

L'essentiel

La quantité de carton collecté en 2022 est remontée au niveau d'avant la crise sanitaire et la même significativement dépassé (+ 8,3 %).

GENERALITES

La Communauté de Communes des Versants d'Aime assure la gestion de deux déchetteries sur son territoire :

- La déchetterie du Praz de Valezan,
- La déchetterie des Bouclets de Plagne 1800,

La déchetterie de Montorlin est définitivement fermée depuis le 1^{er} mai 2016.

L'accès est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels. Les encombrants (DIB), la ferraille, les végétaux, les D3E, les gravats et le bois sont facturés 10 € le m³. Il est à noter que les dépôts de ferraille, de meuble, de piles, de carton et de lampes sont gratuits aussi pour les professionnels. Ces conditions ont été modifiées dans le courant de l'année 2018.

Les marchés d'exploitation ont été relancés en juillet 2021 et les entreprises en place ont été reconduites.

IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE



Plan de situation des deux déchetteries intercommunales

LES DECHETS ACCEPTES

Les déchets acceptés sont :

- Les encombrants,
- Le matériel électrique et électronique ou D3E (télé, ordinateur, radio...),
- Les meubles (lit, chaise, matelas...)
- Les végétaux (herbe, taille d'arbres...) sauf à la déchetterie des Bouclets,
- Les gravats (béton, terre, pierre...),
- La ferraille,
- Le bois,
- Le carton,
- Les Déchets Diffus spécifique ou DDS (peinture, solvants, produits chimiques...),
- L'huile végétale : dépôt interdit pour les professionnels,
- L'huile minérale (huile de vidange, huile hydraulique...)
- Les piles,
- Les batteries,
- Les pneus,
- Les vêtements encore en bon état,
- Les tubes néons et lampes à économie d'énergie,

LES DECHETS REFUSES

Ne sont pas acceptés dans les déchetteries du canton d'Aime :

- l'amiante : la personne doit traiter directement avec une entreprise agréée,
- les récipients sous pression (extincteurs, bouteilles de gaz...),
- les produits radioactifs,
- les véhicules hors d'usage (VHU) : ils doivent être déposés chez un recycleur agréé,
- Les ordures ménagères.

GESTION DU HAUT DE QUAI

Le haut de quai représente les missions liées au gardiennage d'une déchetterie.

Le gardiennage de l'ensemble des déchetteries de la Communauté de Communes des Versants d'Aime est assuré par un prestataire, l'entreprise Tri-Vallées.

GESTION DU BAS DE QUAI

La gestion de bas de quai englobe la collecte et le traitement des déchets déposés en déchetterie.

Le transport et le traitement des déchets mis en bennes sur l'ensemble des deux déchetteries ont été réalisés par des prestataires.

LE TRAITEMENT

Chaque flux collecté est dirigé vers la filière d'élimination appropriée et répondant à la législation en vigueur. Le tableau ci-dessous détaille la filière pour chaque flux.

Type de déchets	Prestataire	Stockage	Traitement
Bois	Pouget	Benne 30 m ³	Broyage pour réalisation de panneaux à particules
Encombrants	Pouget	Benne 30 m ³	Tri, broyage pour valorisation énergétique en cimenterie
Végétaux	Pouget	Benne 30 m ³	Compostage
Ferraille	Pouget	Benne 30 m ³	Recyclage matière
Carton	Pouget	Benne 30 m ³	Recyclage matière
Gravats	Pouget	Benne 30 m ³	ISDI de la Vigne au pont
DDS (Peinture, solvant...)	Trialp	Armoire spécifique	Traitement spécifique par incinération
Piles	Corepile (Eco-organisme)	Fut	Recyclage
Déchets d'équipements électriques et électroniques	Eco-systèmes (Eco-organisme)	Benne 30 m ³	Valorisation matière et énergétique
Pneus	Aliapur	Vrac	Recyclage matière ou valorisation énergétique
Batterie	Valespace	Caisse palette	Recyclage matière
Lampes et tubes fluorescents	Recylum (Eco-organisme)	Conteneur spécifique	Recyclage
Huile végétale	Trialp	Cuve 1 000 L	Recyclage
Huile minérale	Sevia	Cuve 1 000 L	Recyclage

LA DECHETTERIE DE VALEZAN

Cette déchetterie se situe sur le site de l'UIOM au lieu-dit du Praz à Valezan en bordure de la RN 90 entre Aime et Bellentre.

LES HORAIRES D'OUVERTURE

Afin de mieux répondre aux attentes des usagers, il a été décidé d'augmenter les horaires de la déchetterie pendant la période « estivale » en ouvrant aussi le matin. A contrario, elle a été fermée les samedis et les matins en période « hivernale ».

- **Du 1^{er} janvier au 13 mars 2022** : Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
- **Du 14 mars au 11 décembre 2022** : Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- **Du 12 au 31 décembre 2022** : Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

LE GARDIENNAGE

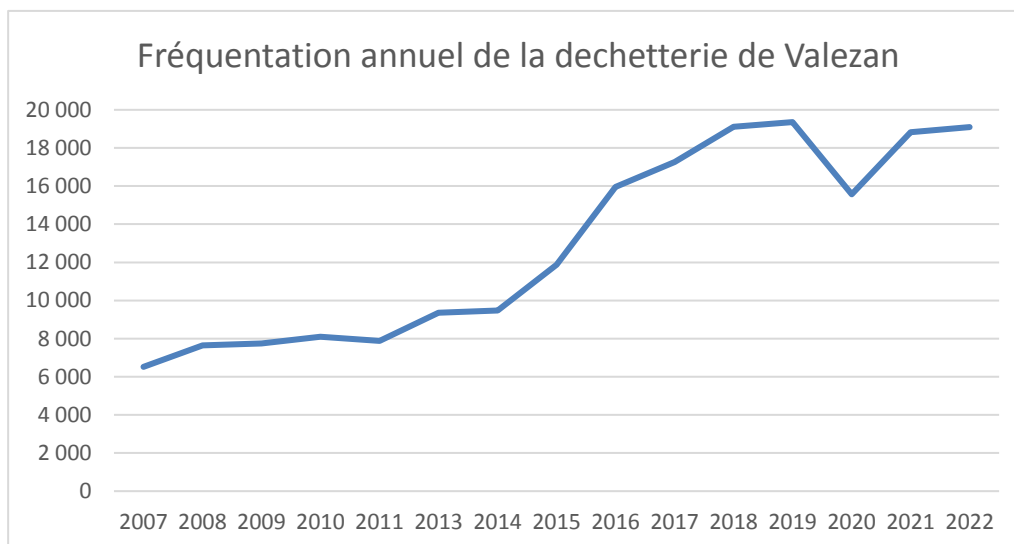
Le gardiennage est assuré par un salarié de l'entreprise Tri Vallées.

LA FREQUENTATION

Ces données sont à relativiser car, le comptage étant réalisé à la main, des erreurs peuvent se produire quand il y a beaucoup de monde sur site.

	Particuliers	Entreprises	Collectivités	Total
2011	-	-	-	7 888
2012	-	-	-	-
2013	7 969	968	415	9 352
2014	8 540	692	237	9 469
2015	11 166	512	191	11 869
2016	14 957	634	361	15 952
2017	16 067	746	448	17 261
2018	17 809	889	410	19 108
2019	18 481	615	260	19 356
2020	14 872	513	180	15 565
2021	18 221	515	83	18 819
2022	18 349	537	208	19 094
	+ 0,7 %	+ 4,3 %		+ 1,5 %

Mise à part l'année 2020 qui a été impactée par le COVID (fermeture total durant le 1^{er} confinement), la fréquentation est globalement stable depuis 5 ans autour de 19 000 passages annuels.



Mise à part l'année 2020 qui a été impactée par le COVID (fermeture total durant le 1^{er} confinement), la fréquentation est globalement stable depuis 5 ans autour de 19 000 passages annuels.

Bilan quantitatif

Les tableaux ci-dessous détaillent les quantités collectées pour chaque type de déchets.

En tonne	Végétaux	Ferraille	Bois	DIB	Carton	Plâtre	Pneus	DEEE	DEA	Total
2007	107	126	134	270	41	-	-	38	-	716
2008	113	130	161	301	42	-	-	59	-	806
2009	115	150	160	306	33	-	-	65	-	829
2010	134	138	166	323	29	-	-	61	-	851
2011	123	126	187	295	24	-	-	65	-	820
2012	145	138	222	338	36	-	-	76	-	955
2013	173	164	257	388	39	-	-	85	-	1 119
2014	195	167	325	442	37	-	-	89	-	1 106
2015	189	181	358	445	25	-	-	82	-	1 280
2016	204	178	363	386	38	-	-	87	98	1 354
2017	221	179	411	468	38	-	-	88	127	1 532
2018	267	211	496	550	43	-	-	95	150	1 812
2019	251	204	487	591	44	-	26	108	199	1 910
2020	201	201	488	485	39	37	34	101	184	1 770
2021	222	195	456	464	42	77	39	96	229	1 820
2022	198	153	403	486	40	66	46	96	212	1 700
Évolution n-1	- 10,8 %	- 21,5 %	-11,6 %	+4,7%	-4,8%	-14,3%	+17,9%	0%	-7,4 %	-6,6%

La quantité de déchets collectés à la déchetterie de Valezan n'est pas revenue au niveau d'avant crise sanitaire (-11,0 % par rapport à 2019).

POINTS BLOQUANTS ET PERSPECTIVES

Les travaux d'agrandissement réalisés en 2015 ont permis de disposer de bennes de secours sur le site, ce qui facilite l'exploitation le week-end. La présence de quais disponibles permet la mise en place de nouvelles filières.

L'essentiel

Bien que la fréquentation soit revenue au niveau d'avant crise, les quantités sont quant à elle significativement inférieure à 2019 (-11 %).

LA DECHETTERIE DES BOUCLETS

Cette déchetterie se situe sur la RD 221 après le virage 4 avant d'arriver à Plagne 1800.

LES HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires restent inchangés tout au long de l'année. Le site est ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Afin de mieux répondre à l'attente des usagers une expérimentation a été menée en ouvrant le site de 10h00 à 12h00 pendant la saison d'hiver en 2019 et 2020. Cette expérimentation n'a pas été concluante, il y avait très peu de passage le matin. Aussi, celle-ci n'a pas été reconduite pour 2021.

LE GARDIENNAGE

Le gardiennage est assuré par un agent de l'entreprise TRI-VALLEES basée à Gilly-sur-Isère.

LA FREQUENTATION

En tonne	Particuliers	Entreprises	Collectivités	Total
2008	1 695	1 544	148	3 387
2009	1 669	1 673	139	3 481
2010	1 556	1 032	120	2 708
2011	2 051	1 127	124	3 302
2012	1 922	1 181	115	3 218
2013	2 106	1 124	158	3 388
2014	1 827	1 218	158	3 203
2015	2 829	865	129	3 823
2016	2 501	990	164	3 655
2017	2 199	1 113	214	3 526
2018	2 646	851	195	3 692
2019	3 433	609	141	4 183
2020	2 722	473	32	3 227
2021	3 089	432	66	3 587
2022	2 722	800	163	3 685
Évolution n-1	- 11,9 %	+ 85,2 %	+ 147,0 %	+ 2,7 %

Mise à part l'année 2020 qui a été impactée par le COVID (fermeture totale durant le 1^{er} confinement), la fréquentation est globalement stable depuis 10 ans autour de 3 500 passages annuels.

BILAN QUANTITATIF

Le nombre de flux collectés reste réduit en raison de l'exiguïté du site. De nouvelles filières autofinancées (REP) sont apparues depuis quelques années, il est difficilement envisageable de faire évoluer ce site pour les recueillir. En conséquence, la benne pour le mobilier a été installée à l'extérieur du site.

La déchetterie des Bouclets n'est pas équipée de benne pour les végétaux, ce flux étant marginal à cette altitude. Les tableaux ci-dessous détaillent les quantités collectées pour chaque type de déchets.

En tonne	Ferraille	Bois	DIB	Carton	DEEE	DEA	Total
2008	68	161	187	12	34		462
2009	77	171	161	15	29		453
2010	71	167	172	11	33		454
2011	69	172	161	21	32		455
2012	72	157	144	19	37		429
2013	61	174	148	13	40		436
2014	68	202	179	10	29		488
2015	66	202	205	11	35		519
2016	56	197	207	11	37		508
2017	54	205	212	14	41		526
2018	54	193	208	14	38		507
2019	52	199	236	17	45		549
2020	45	157	173	9	33	16	433
2021	37	124	178	11	35	75	460
2022	47	154	190	13	40	70	516
Évolution n-1	+ 26,2 %	+ 24,7 %	+ 6,6 %	+ 22,5 %	+ 17,0 %	- 7,1 %	+ 12,0 %

La quantité de déchets collectés à la déchetterie des Bouclets en 2022 est revenue au niveau moyen d'avant crise autour de 500 t.

POINTS BLOQUANTS ET PERSPECTIVES

La configuration de l'installation ne présente aucune perspective d'agrandissement ni de modification. Cette situation empêche la mise en place de nouvelles filières de valorisation. Ainsi, bon nombre de déchets continuent d'être déposés dans la benne d'encombrants. Il serait notamment très intéressant de mettre en place une benne pour le plâtre comme à la déchetterie de Valezan.

Cette situation pénalise le taux de valorisation de la collectivité.

L'Essentiel

La quantité de déchets déposés à la déchetterie des Bouclets est revenue au niveau d'avant crise sanitaire.

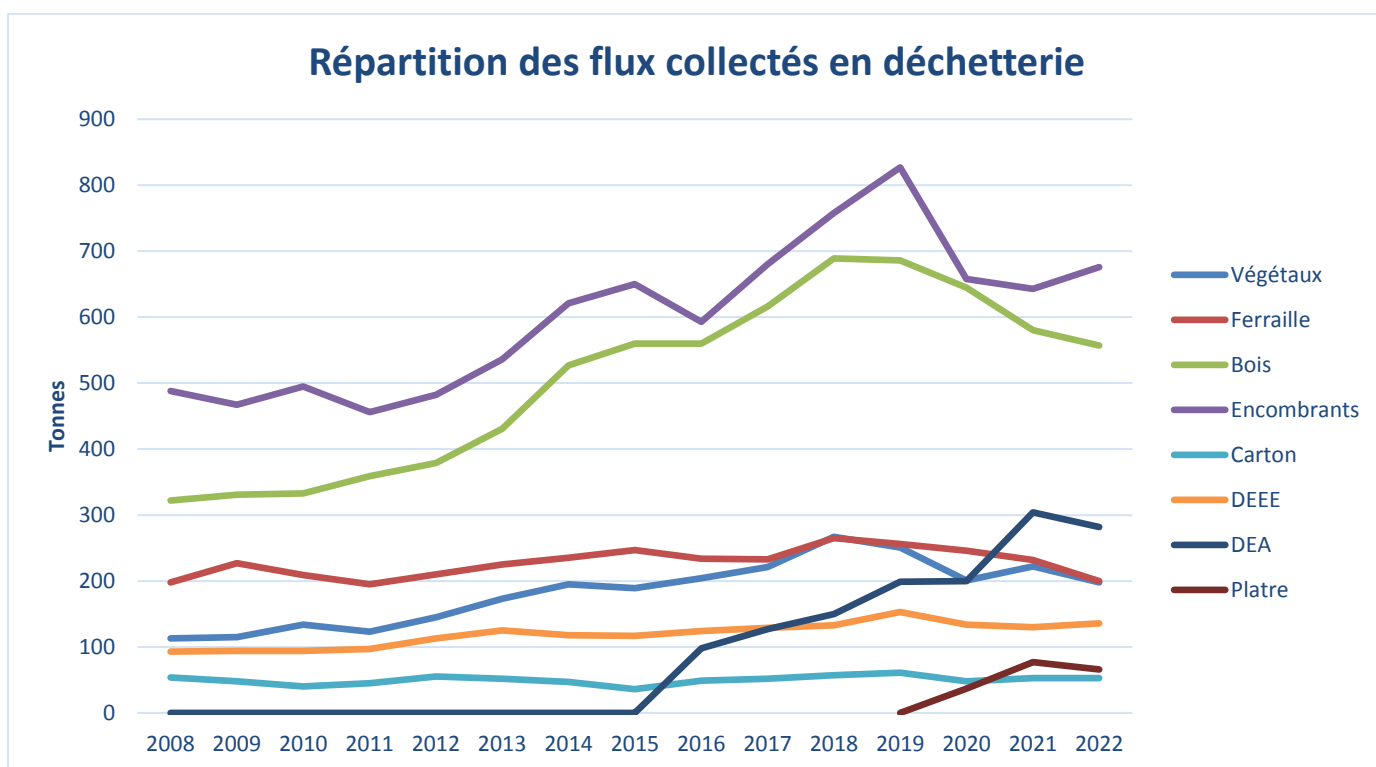
BILAN DES DECHETTERIES

EVOLUTION ANNUELLE GLOBALE

Le tableau ci-dessous détaille les quantités collectées pour chaque type de déchets pour l'ensemble des déchetteries.

	Végétaux	Ferraille	Bois	DIB	Carton	D3E	DEA	Platre	Total
2007	110	269	289	557	70	62			1 335
2008	113	232	322	594	76	101			1 413
2009	115	254	331	552	63	100			1 396
2010	134	227	333	569	53	104			1 399
2011	123	212	359	536	62	104			1 378
2012	145	226	379	553	75	122			1 482
2013	173	235	431	608	70	133			1 631
2014	195	252	527	698	47	121			1 840
2015	189	260	560	721	41	123			1 894
2016	204	238	560	612	52	129	98		1 893
2017	221	233	616	680	52	129	127		2 058
2018	267	265	689	758	57	133	150		2 319
2019	251	256	686	827	61	153	199		2 433
2020	201	246	645	658	48	134	200	37	2 169
2021	222	232	580	643	53	130	304	77	2 241
2022	198	200	557	676	53	136	282	66	2 214
n-1	- 10,8 %	- 5,7 %	-10,1%	-2,3%	+10,4%	-3,0%	+52,0%	+108,1%	+3,3%

REPARTITION PAR FLUX



Entre 2019 et 2021 on constate une baisse significative des quantités d'encombrants et du bois corrélée en partie avec la hausse des DEA et la mise en place d'une benne plâtre à Valezan.

L'essentiel

La quantité de déchets collectés en déchetterie en 2022 n'est pas revenue au niveau d'avant crise sanitaire (- 10,0 % par rapport à 2019).

LES MISSIONS SUPPLEMENTAIRES

COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE-A-PORTE

La COVA organise une fois par an un ramassage d'encombrants en porte-à-porte. Sur le principe, les usagers sortent à une date précise leurs encombrants dans la rue et un prestataire passe et ramasse tous ces déchets. Il est à noter que ce service ne concerne que les habitants permanents. Il n'y a pas de ramassage dans les stations de sports d'hiver et les professionnels n'ont pas le droit de déposer. L'opération est limitée à 1 m³ par foyer.

ORGANISATION DE LA COLLECTE

Le prestataire mobilise quatre personnes et deux véhicules pour chaque journée de collecte. Il se charge de ramasser l'ensemble des déchets et de les transporter jusqu'à la déchetterie de Valezan. Là, les différents types de déchets sont triés (DIB, DEEE, bois, ferraille...) et déposés dans la benne correspondante.

Afin de limiter les débordements constatés ces dernières années, la commune de Peisey-Nancroix a décidé que les habitants ne devraient plus déposer leurs déchets dans la rue mais venir les déposer sur le parking des services techniques. Là, les déchets étaient pris en charge par le prestataire. Ce dispositif ayant donné entière satisfaction, il a été reconduit pour l'année 2021.

La liste des déchets acceptés est établie comme suit :

- Meubles : table, canapé, fauteuil, lit, matelas...
- Electroménagers : frigo, four, aspirateur...
- Matériel HiFi : Télé, magnétoscope, ordinateur, téléphone...
- Pneus jantés ou non
- Déchets dangereux et batterie : peinture, solvant, phytosanitaire...

Elle est complétée par une liste des déchets refusés (liste non-exhaustive) :

- bois hors meuble (palette, planche, piquet, huisserie...)
- ferraille (tôle, pièce de carrosserie...)
- gravats (carrelage, faïence...)
- vêtements et maroquinerie (valise, vêtement, chaussure...)
- végétaux
- ordures ménagères
- divers : seau, bâche en plastique, vitre...
- récipient sous pression (bouteille de gaz, extincteur...)
- déchets amiantés
- carton

COLLECTE DES VETEMENTS

La Communauté de Communes des Versants d'Aime organise sur son territoire une collecte de vêtements usagers. Ceux-ci peuvent être déposés en déchetterie ou dans l'un des huit conteneurs répartis dans les points suivants :

- Dans le virage de Cote Rousse à la Côte d'Aime,
- Rue de la gare à Landry,
- Devant la bibliothèque à Macot,
- A Montchavin,
- A Bellentre,
- Aime devant la gare

La collecte de ces conteneurs est confiée à l'entreprise TRI-VALLEES basée à Gilly-sur-Isère (73). C'est l'entreprise Alpes TLC située à Ugine (73) qui trie les vêtements collectés sur le territoire.

Tout ce qui est en bon état est revendu dans des pays de l'Est ou au Maghreb, le reste est utilisé comme chiffon dans l'industrie ou en effilochage pour faire des panneaux isolants.

Sont acceptés dans ces conteneurs :

- les vêtements en bon état et propres,
- le linge de maison (drap, serviette, rideau...),
- la maroquinerie (ceinture, sac...),
- les chaussures en bon état, propres et attachées par paire,
- les jouets.

Suite à la mise en place d'un Eco-organisme, la collecte et la valorisation des textiles était gratuite depuis le printemps 2011. La crise sanitaire a profondément fragilisé la filière de valorisation des textiles usagés, à tel point que la collecte est redevenue payante depuis le printemps 2020. Depuis le mois de septembre 2021 la filière s'est suffisamment relevée pour que la collecte redevienne gratuite.

Les quantités collectées par point de collecte sont détaillées ci-dessous. Il est à noter que les tonnages indiqués sont estimés par le prestataire par rapport aux volumes collectés.

Point de collecte	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Déchetterie de Valezan	5,65 t	5,8 t	6,7 t	6,0 t	5,3 t	6,6 t	5,2 t
Déchetterie des Bouclets	0	0	0,35 t	0,6 t	0,2 t	0,4 t	0,4 t
Montchavin	1,55 t	0,85 t	1,3 t	1,8 t	2,7 t	1,9 t	1,1 t
Landry	5,35 t	5,0 t	6,8 t	5,1 t	5,8 t	5,4 t	4,8 t
Bellentre	2,6 t	2,35 t	3,4 t	2,5 t	3,0 t	3,1 t	2,4 t
Macôt	3,45 t	2,05 t	2,55 t	2,8 t	4,3 t	3,3 t	2,4 t
La Côte d'Aime	5,05 t	5,55 t	5,9 t	5,0 t	5,3 t	4,9 t	3,8 t
La Poste à Aime	16,35	14,85 t	14,1 t	14,8 t	13,8 t	13,8 t	12,8 t
Centron	2,65 t	2,1 t	3,2 t	3,0 t	1,2 t		
Total	42,65 t	38,55 t	44,3 t	41,6 t	42,5 t	39,4 t	32,8 t

On note une baisse significative de la quantité de vêtements collectés sur le territoire par rapport à la moyenne de ces 5 dernière années.

L'essentiel

Pour la première fois depuis de nombreuses années la collecte de vêtement est significativement en baisse en 2022.

BILAN FINANCIER

GENERALITES

LES DEPENSES

Coût en K€ TTC	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	2 439	2 850	3 275	3 625	3 310	3 163	2 922	3 525

Les dépenses augmentent de 215 k€ (+ 6,5 %) entre 2019 (dernière année complète) et 2022. Les principaux postes de dépense qui ont évolués sont les suivants :

- Carburant : +21 k €
- Traitement des ordures ménagères : + 22 k€ (hausse du prix unitaire par Savoie Déchets)
- Traitement de la collecte sélective et carton : +30 k€ (hausse du prix unitaire par Savoie Déchets)
- Collecte du verre : +6 k€
- Transfert : + 23 k€
- Transport : +46 k€
- Passif SMITOM : - 38 k€ (extinction emprunt)
- exploitation déchetterie des Bouclets : - 20 k€
- Transport déchetterie de Valezan : + 10 k€ (hausse des prix)
- Traitement déchetterie de Valezan : + 48 k€ (hausse des prix et des taxes)
- Traitement déchetterie des Bouclets : + 14k€ (hausse des prix et des taxes)
- Charge de personnel : + 28 k€

LES RECETTES

En K€ TTC	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	2 798	3 364	4 027	4 308	3 737	4 025	3 904	4 591

Les recettes augmentent de 854 k€ (+ 22,8 %) par rapport à 2019, ce qui s'explique principalement par :

- La hausse de l'excédent reporté : + 330 k€
- La hausse de la refacturation du transfert et du transport à la CCHT (+ 258 k€)
- Vente matières issues du tri et des déchetterie (+ 58 k€)
- La hausse des recettes fiscales : + 168 k€
- Produit exceptionnel (vente véhicules) : + 43 k€

Le service est principalement financé par la Taxe d'Enlèvement des ordures ménagères (TEOM) complétée par la revente des matériaux issus de la collecte sélective ainsi que les soutiens versés par les divers éco-organismes.

RESULTAT

En K€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses	2 439	2 850	3 275	3 625	3 310	3 163	2 922	3 525
Recettes	2 798	3 364	4 027	4 308	3 737	4 025	3 904	4 591
Résultat	+359	+ 514	+ 752	+ 683 €	+ 427 €	+ 862	+ 982	+ 1 066
Résultat reporté N-1	0	0	496	506	305	227	202	532
Résultat hors report	+359	+ 514	+ 256	+ 177 €	+ 122 €	+ 635	+ 780	+ 534

LES COÛTS PAR FILIERE

Les coûts exprimés ci-après ont été calculés sur la base de la méthode ComptaCoût développée par l'ADEME. C'est une méthode standardisée qui permet de comparer simplement les collectivités entre elles. Ces coûts regroupent l'ensemble des dépenses et charges auxquelles ont été soustraites les recettes et les subventions.

COMPARAISON AVEC D'AUTRES COLLECTIVITES

La comparaison avec les moyennes nationales pour chaque type de déchets permet de situer les coûts des Versants d'Aime par rapport aux autres collectivités.

Coût exprimé en € par tonne	OMr	Verre	Tri sélectif	Déchetterie	
				Valezan	Bouclet
Cout aidé en € HT	292	102	280	197	340
Cout aidé en €HT moyen Tarentaise ¹ (CCVA+CCHT+CCVVT+CCCT)	366	216	528	205	
Cout aidé en €HT médian Savoie	321	98	179	155	
Cout aidé en €HT médian France	283	44	209	139	

¹ : source « Plateforme SINOE – données 2021 »

Mise à part pour la déchetterie des Bouclets, la COVA présente des couts à la tonne significativement inférieurs à la moyenne de ceux des autres collectivités de la vallée.

Coût aidé (charge- recette) en € TTC	Ordures ménagères		Verre		Tri sélectif		Carton	
	2019	2022	2019	2022	2019	2022	2019	2022
Coût aidé TTC	289	315	105	110	255	310	448	404

Du fait du contexte d'inflation, la hausse des couts entre 2019 et 2022 reste limité.

Coût aidé (charge-recette) en € TTC	Déchetterie de Valezan		Déchetterie des Bouclets	
	2019	2022	2019	2022
Coût aidé TTC	164	222	343	349

Le coût aidé des déchetteries est en forte hausse par rapport à 2022. Cela s'explique par :

- La forte augmentation de la TGAP sur les encombrants
- La forte hausse des prix unitaire lors du renouvellement du marché de bas de quai en juillet 2021.

L'essentiel

Dans le contexte actuel d'inflation, les couts de gestion des différents flux sont en hausse.

BILAN REGLEMENTAIRE

RAPPEL DES OBJECTIFS REGLEMENTAIRES

La COVA étant un territoire extrêmement touristique, un calcul ne tenant compte des seuls habitants permanents donne des résultats très élevés qui ne peuvent pas être comparés avec les données nationales ou analysées objectivement. C'est pourquoi il a été décidé de prendre comme référence la population DGF.

VALORISATION MATIERE ET ORGANIQUE

La loi 2015-992 du 17 août 2015 connue sous le nom de loi TECV impose aux collectivités d'organiser ses filières de traitement de leurs déchets de manière à ce que 55 % des flux bénéficient d'une valorisation matière en 2020 et 65 % en 2025.

BASSE DES DMA

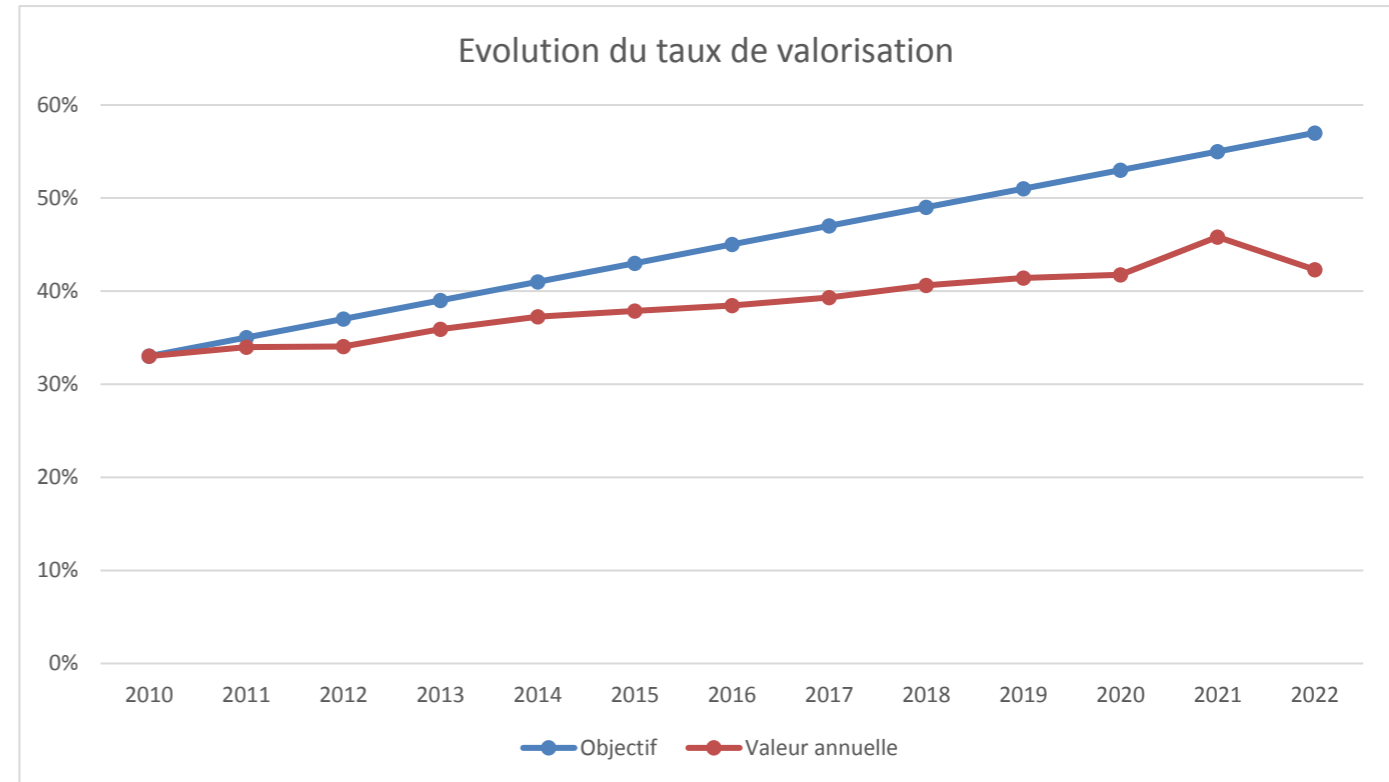
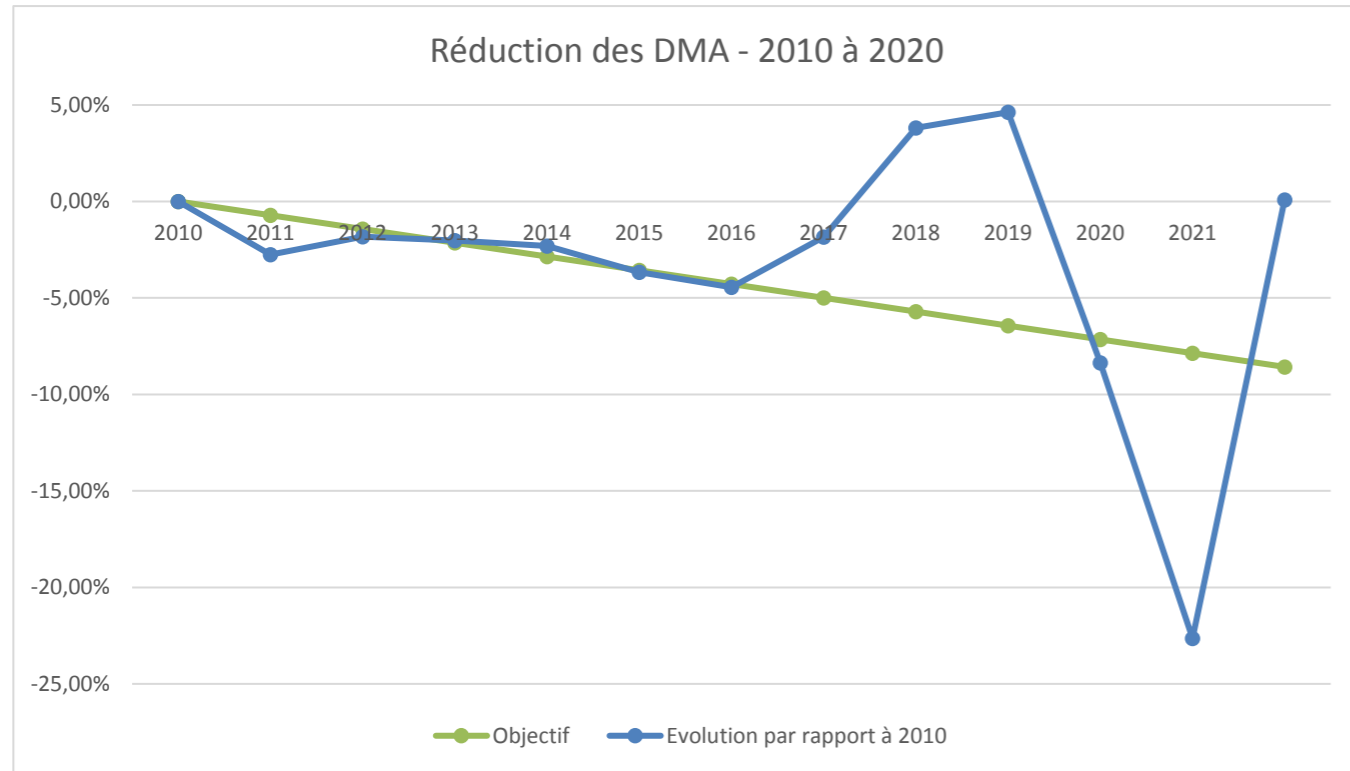
La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020 fixe les objectifs suivants en matière de prévention des déchets:

- **réduire de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2030 par rapport à 2010 (loi antigaspillage – article 3) ;**
- réduire de 5 % les quantités de déchets d'activités économiques par unité de valeur produite, notamment du secteur du bâtiment et des travaux publics, en 2030 par rapport à 2010 (loi antigaspillage – article 3) ;
- augmenter le réemploi et réutilisation des déchets pour atteindre une quantité équivalente à 5 % du tonnage des déchets ménagers en 2030 (loi anti-gaspillage – article 4) ;
- atteindre une part des emballages réemployés mis sur le marché de 5 % en 2023 et 10 % en 2027 (loi anti-gaspillage – article 9) ;
- réduire le gaspillage alimentaire de 50 % d'ici 2025, par rapport à 2015, dans la distribution alimentaire et la restauration collective, et de 50 % d'ici 2030, par rapport à 2015, dans la consommation, la production, la transformation et la restauration commerciale. (loi anti-gaspillage – article 11) ;
- viser la fin de la mise sur le marché d'emballages en plastique à usage unique d'ici à 2040 (loi anti-gaspillage – article 7) ;
- réduire de 50 % d'ici 2030 le nombre de bouteilles en plastique à usage unique pour boisson mises sur le marché (loi anti-gaspillage– article 66).

LES RESULTATS

Le tableau et les graphiques ci-dessous illustrent les résultats annuels de la COVA pour les deux objectifs.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total DMA en kg/hab DGF	395	384	388	387	386	380	377	388	410	413	362	306	395
Evolution par rapport à 2010	0,0%	-2,8%	-1,8%	-2,0%	-2,3%	-3,7%	-4,4%	-1,8%	3,8%	4,6%	-8,4%	-22,6%	0 %
Taux de valorisation matière	33,0%	34,0%	34,1%	35,9%	37,3%	37,9%	38,5%	39,3%	40,6%	41,4%	41,8%	45,8%	42,3 %



COMMENTAIRES

BAISSE DE 15 % DE LA PRODUCTION DE DMA ENTRE 2010 ET 2030

En 2022, la production de DMA par habitant DGF est équivalente à celle de 2010 alors qu'elle devrait être en baisse de 8,6 % pour tenir l'objectif de -15% en 2030

AUGMENTATION DU TAUX DE VALORISATION MATIERE A 55 % EN 2020 ET 65 % EN 2025

Le taux de valorisation matière progresse régulièrement depuis 2010 sous les effets conjugués de la baisse de la production d'OMr, de l'augmentation des recyclables et de la mise en place de nouvelles filières en déchetterie. En 2022, ce taux n'est que de 42,3 % alors qu'il devrait être de 57 % pour atteindre l'objectif de 65 % en 2025.

Néanmoins, ce taux est en croissance constante en augmentant de quasiment 10 points depuis 2010.

Néanmoins, en restant sur cette dynamique il ne sera pas possible d'atteindre l'objectif de 65 % en 2025 sans mettre en place de nouvelles filières.

L'essentiel

Pour 2022 la COVA est très nettement en retard par rapport aux objectifs intermédiaires de réductions de DMA.

Concernant le taux de valorisation matière et organique, celui-ci augmente régulièrement depuis 10 ans mais la tendance observée ne permettra pas d'atteindre les 65 % en 2025.

Selon les trajectoires actuelles, ces deux objectifs ne seront pas tenus.